

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE
CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

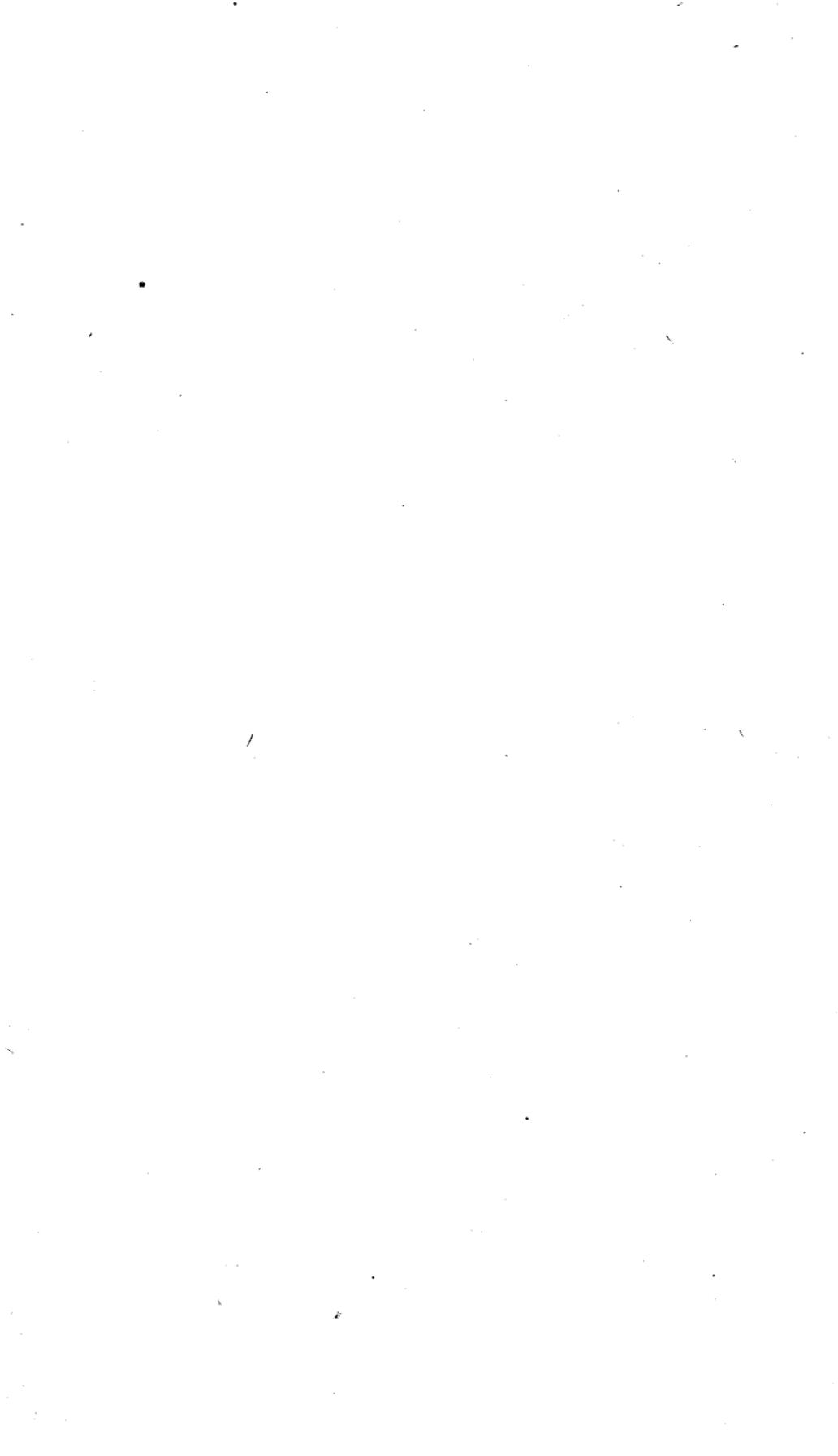
TOME TROISIÈME—XIX DE LA COLLECTION

MONTREAL:

PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

1883

1902



LA REVUE CANADIENNE

UN PRÊTRE PATRIOTE DANS L'OUEST

EN 1778.

Une personne que je ne connais pas mais à qui j'offre ici mes remerciements, m'a envoyé des Etats-Unis un numéro du *New-York Freeman Journal and Catholic Register* contenant une notice biographique assez longue sur le révérend Pierre Gibault, prêtre canadien qui exerçait le saint ministère aux Illinois, pendant la guerre de l'indépendance.

Cet écrit, de la plume du major Edmond Mallet, de Washington, est fait avec soin et me paraît digne de reproduction non seulement à cause de son intérêt, mais encore et surtout parce qu'il s'agit d'un de nos compatriotes qui a fait sa marque dans l'histoire de la république américaine pendant l'époque agitée de la revendication de son indépendance.

Voici la traduction de cette biographie que je donne sans aucun commentaire, en faisant toutefois mes réserves sur l'appréciation du rôle joué par M. Gibault.

“La part prise par nos ancêtres catholiques pendant la guerre de l'indépendance américaine reste encore à écrire. Nous, catholiques, remarque le plus grand de nos historiens, avons été tellement négligents de notre propre histoire qu'aucun effort n'a été tenté pour donner une énumération complète des glorieux héros

de notre foi qui prirent part à la lutte de la révolution. Quelques noms seuls survivent : Moylan, Burke, Barry, Vigo, Orono, Louis Landais. On a bien publié ici et là quelques écrits comme par exemple le journal de McCurtin, soldat catholique ; mais, dans notre honteuse négligence, nous n'avons rien fait pour donner au public une histoire complète que nous puissions montrer avec orgueil."*

"Lorsqu'un tel rôle sera fait le nom du père Pierre Gibault, de Old Kaskaskia, occupera une place proéminente dans ces pages glorieuses."

"Pierre Gibault était le fils de respectables Canadiens d'origine française, Pierre Gibault et Marie St-Jean, sa femme ; il naquit à Montréal, le 7 avril 1737. Il fut ordonné prêtre le 19 mars 1768 † et peu après il fut envoyé au pays des Illinois, comme vicaire général de l'évêque de Québec, dont la juridiction s'étendait sur le grand ouest jusqu'à ce qu'il fut transféré au siège de Baltimore, lors de la nomination de l'évêque Carroll, le 6 novembre 1789."

"L'abbé Gibault semble être parti pour le pays des Illinois, peu après son ordination, car les registres de l'église de Michillimackinac montrent qu'il baptisa à cette place, le 23 juillet 1768, un enfant de Jean-Baptiste Cadot. Dans l'acte de baptême il s'intitule lui-même vicaire général de la Louisiane. ‡ Il demeurait à Kaskaskia ; et dans les registres de cette paroisse, il paraît comme vicaire général des Illinois et Tancarois de 1768 à 1785 ; § de ce lieu il faisait des visites périodiques à Vincennes et dans le pays environnant. En 1770, on voit par les registres de la cathédrale de St-Louis de Missouri, qu'il bénit la première église de cette ville, une pauvre construction en bois rond (*log structure*) qui est disparue depuis longtemps. En 1785, il devint pasteur résident de Vincennes, un autre prêtre était avec lui. Lors de son rappel en 1789, il nomma un laïque, Pierre Mallet, gardien de l'église,

* John Gilmary Shea, L. L. D. Catholics in the american revolution, in the *Catholic World*. Vol. XXIII, p. 493.

† Tanguay, *Répertoire du clergé canadien*, p. 124.

‡ Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, vol. I, p. 114.

§ Edward G. Mason. *Kaskaskia and its Parish records in the Magazine of American History*, vol. VI, pp. 177-8.

laquelle garde continua jusqu'à l'arrivée de l'abbé Flaget, en 1792."*

"Le père Gibault fut un prêtre éminent et bon; une esquisse de ses travaux de missionnaire formerait un chapitre édifiant de l'histoire ecclésiastique de l'ouest central. Il est à espérer que cette esquisse sera écrite; mais le but de cet article est de rendre seulement compte des services éminents qu'il rendit à la cause américaine pendant la révolution, services qui lui valurent l'honneur d'être appelé le prêtre patriote de l'ouest.

"Après avoir planté la croix et la fleur de lys sur les berges des rivières Kennébec, Niagara, Ohio, Mississipi et Mobile, sur les bords des lacs Champlain, Huron, Supérieur, de la Baie d'Hudson, et même sur le sommet des Montagnes Rocheuses; après avoir colonisé le grand Ouest entre les Alléghanys et le Mississipi; après avoir mis en déroute, à la bataille de Monongahéla, la plus grande armée que l'Angleterre eut mise sur pied et concentrée sur le sol américain; après avoir accompli des prodiges de valeur à Oswégo, à William Henry, à Ticondéroga, la Nouvelle-France, négligée et presque abandonnée par la mère-patrie, sans ressources et avec une population décimée, tomba enfin, épuisée, sur les plaines d'Abraham.

"Alors vinrent des jours sombres pour les français de la vallée du Saint-Laurent et du pays des Illinois. Le drapeau fleurdelisé fut transporté du château St-Louis à Québec, à travers l'Atlantique en France, et des remparts du fort Chartres aux Illinois, sur la rive opposée du Mississipi. Il ne resta plus rien que la croix!"

"Alors l'Angleterre étendit sa domination sur le Canada et l'Ouest, elle établit un despotisme militaire dont on n'a pas encore bien raconté les noirceurs. La Nouvelle-France était devenue une autre Irlande, mais l'écho des appels retentissants de James Otis et de Patrick Fleury, soulevèrent les Américains et les poussèrent à résister à l'agression britannique."

"Ce fut justement à cette époque de l'histoire américaine, que

* Clarke, *Lives of the deceased bishops of the catholic Church in the United States*, vol. II, p. 33.

le père Gibault arriva au pays des Illinois, pour remplacer les missionnaires jésuites, qui, après la suppression de leur ordre, avaient laissé leurs missions, ou, restant dans le pays comme prêtres séculiers, avaient fini leur carrière et étaient allés recevoir leur récompense. Kaskaskia était alors la capitale du pays et la mission principale. Cette ville, le plus ancien établissement européen de la vallée du Mississipi, fut fondée par le père jésuite Jacques Gravier, en l'année du 1700. Dans ses beaux jours, pendant la domination française, c'était une ville relativement considérable, contenant 250 maisons, une église, un collège de jésuites, et une population de deux ou trois mille habitants, dont une petite partie était des nègres et des sauvages esclaves. Lorsque le père Gibault y arriva, la localité n'avait pas une aussi grande importance; beaucoup d'habitants ayant refusé de vivre sous la domination anglaise, avaient suivi le drapeau français à Ste-Geneviève et St-Louis, qui étaient encore territoire français, lorsque le commandant canadien St-Ange de Bellerive, rendit le gouvernement des Illinois, en 1765, au capitaine Sterling de l'armée anglaise."

"Lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance, le vaste territoire comprenant maintenant les Etats de l'Indiana, Illinois, Michigan et Wisconsin, était entièrement habité par des Canadiens-Français et gouverné par des officiers militaires anglais. Les tribus sauvages, nombreuses et puissantes, étaient entièrement dévouées aux Canadiens, qui, depuis l'époque de Champlain, les avaient toujours traités avec douceur et considération chrétiennes.

"En décembre 1777, un habitant de la Virginie, George Rogers Clark, qui, l'année d'avant, avait accompagné quelques immigrants au Kentucky, proposa de faire, pour son état natal, la conquête de l'Ouest. Il soumit son projet et ses plans au gouverneur Patrick Henry et au conseil de la Virginie qui finalement les approuva, et l'autorisa à les mettre à exécution. On donna au lieutenant-colonel Clark deux genres d'instructions, les unes publiques ou officielles et les autres d'une nature privée. Par les premières il était autorisé à lever sept compagnies de milice pour le service au Kentucky; les secondes lui ordonnaient de lever sept compagnies de soldats, de cinquante hommes chacune, pour

attaquer le poste anglais à Kentucky, de s'emparer de l'artillerie, des magasins et de tout ce qui pouvait être avantageux à l'État. Les habitants devaient être forcés de reconnaître la souveraineté de la Virginie et de prêter le serment du Test prescrit par la loi, car il était certain qu'ils vivaient dans les limites de cet État. C'est ce que disait la lettre d'instructions. Si les habitants consentaient à ces demandes raisonnables de la Virginie, ils seraient traités comme des compatriotes ; mais s'ils résistaient ils auraient à subir les misères de la guerre, sous l'influence de *l'humanité* qui avait déjà distingué les Américains. Telle était la teneur des instructions données à Clark. Le présomption et l'arrogance américaine et britannique ne différaient pas beaucoup il y a un siècle.

“Le colonel Clark se mit de suite à l'œuvre pour enrôler ses forces expéditionnaires ; mais les habitants de la Virginie, de la Pensylvanie et du Kentucky, ne sachant pas quel était le but de cette levée d'hommes y mirent toutes sortes d'obstacles. Ils allèrent même jusqu'à donner refuge aux déserteurs de ses rangs. Il réussit cependant à réunir quatre compagnies incomplètes, et le 26 juin 1778, il partit en chaloupes des chutes de l'Ohio, maintenant Louisville, et poussa son voyage jusqu'au vieux fort Massac, où il coula à fond ses embarcations et se dirigea à travers les prairies vers Kaskaskia. Toutes ses forces consistaient en 153 hommes ; ainsi sans bagages, sans provisions, sans le nerf de la guerre, sauf 1200 louis en papier-monnaie de la Virginie, l'intrépide Clark entreprenait la conquête d'un empire.

“Clark et sa troupe arrivèrent à Kaskaskia dans la nuit du 4 juillet. “Je partageai de suite ma petite armée en deux divisions, dit le colonel Clark dans son mémoire, j'ordonnai à l'une d'entourer la ville, avec l'autre je me précipitai dans le fort, je m'assurai du gouverneur, M de Rocheblave ; en quinze minutes j'étais maître de toutes les rues ; j'envoyai les coureurs à travers la ville pour ordonner sous peine de mort aux habitants de rester enfermés dans leurs maisons, ce qu'ils firent, et avant le jour toute la ville était désarmée ; rien ne peut rendre l'étonnement des habitants qui ne s'attendaient à rien moins qu'à des traitements barbares de la part des Américains.”

“ Le père Gibault que le colonel Clark appelle M. Jeboth, avec une délégation de six des principaux citoyens se présenta, dans la matinée, chez le colonel américain qui, pendant cette entrevue satisfaisante, montra d'excellentes dispositions envers les habitants dont l'attachement à la cause américaine était absolument nécessaire pour que les Américains pussent se maintenir dans le pays. Les Français se montraient disposés à devenir citoyens de la Virginie. Le père Gibault qui avait vu les effets de la domination britannique tant en Canada qu'au pays des Illinois, était déjà, comme l'ex-jésuite Floquet, et le recollet Chartier de Lotbinière, un *congrégandiste*, ou partisan du congrès. Le prêtre qui venait du Canada était déjà un peu au fait de notre dispute et se montra favorable à notre cause, dit le colonel Clark dans son mémoire.

“ Le colonel s'efforça ensuite de conquérir les autres établissements. Etant devenus citoyens américains et la liberté du culte catholique ayant été garantie aux habitants, les jeunes gens de Kaskaskia encouragés par le père Gibault, formèrent une compagnie pour servir dans l'armée de Clark. On projeta une descente à Cahokia, et le village fut pris sans coup férir, grâce à l'influence des volontaires canadiens, le peuple consentant avec joie à prêter le serment d'allégeance à l'exemple de ses compatriotes de Kaskaskia.

“ Vincennes fut ensuite le point important que convoita le commandant américain. Mais la population était alors en alerte et une surprise n'était plus possible. Connaissant son incapacité de s'emparer de la place par la force des armes, le colonel Clark eut recours au père Gibault. “ M. Jeboth, le prêtre, voulant me convaincre complètement de son attachement, s'offrit d'entreprendre de gagner pour moi ce village si je voulais le lui permettre, et le laisser s'adjoindre quelques-uns d'entre eux; ils n'avaient aucun doute qu'ils gagneraient à ma cause leurs amis de St Vincent. *

* Le Colonel Clark appelle ce poste St Vincent et le décrit comme ayant à peu près l'étendue de Williamsbury alors capitale de la Virginie. Vincennes doit son nom à Jean Baptiste Bissot, sieur de Vincennes, qui était né à Montréal en 1696. C'était un officier de la marine française et commandant d'un poste militaire sur le Webash. Il fut brûlé vif par les sauvages Chickasaw en 1735, avec le père Serrat, le chevalier d'Artouquette et quelques autres jeunes gens appartenant à la noblesse canadienne.

Le prêtre me dit qu'il irait lui-même, et me laissa entendre que bien qu'il n'eut rien à faire dans les choses temporelles, il leur donnerait de tels avis dans l'ordre spirituel qu'il les amènerait à ses fins. Le prêtre et le docteur Lefont et quelques autres partirent peu après; j'envoyai une proclamation à cette fin, et d'autres instructions en cas de succès. Quelques jours après, ils revenaient avec des nouvelles conformes à mes désirs. Je me trouve maintenant en possession de tout un pays où il m'est possible de rendre des services réels plus importants que je ne n'y étais attendu, et où ma situation eut été des plus désagréables à cause de mon manque d'hommes." *

"La nouvelle agréable aux vœux du colonel Clarke était que les habitants, prenant l'avis du père Gibault, avaient consenti unanimement à épouser la cause des Américains. En conséquence, ils s'étaient rendus en corps à l'église où le serment d'allégeance leur avait été administré de la manière la plus solennelle. La narration de cet événement, telle que donnée par le juge Law, l'historien de Vincennes, est intéressante. "Cet homme patriotique (M. Gibault) qui reçut plus tard les remerciements publics de la Virginie pour ses services, et dont le ferme attachement à la cause américaine est bien connu, l'a soutenue spontanément et promptement. Envoyé par Clarke pour sonder ici les dispositions de la population française sur laquelle il avait une grande influence, il les rassembla dans l'église et leur expliqua l'objet de sa mission, l'alliance des Américains avec la France, et les négociations qui lui avaient été confiées. Il n'eut pas plutôt fini que la population *en masse* prêta le serment d'allégeance à l'Etat de la Virginie. On élut un commandant et le drapeau américain fut déployé sur le fort, au grand étonnement des sauvages voisins qui voyaient pour la première fois les glorieuses étoiles au lieu de la croix de St-George, agitées par la brise qui les a si souvent depuis fait flotter triomphalement." †

"L'armée américaine fut alors en possession de tout le pays des Illinois, et le seul regret du commandant était de n'avoir pas des

* Clark, *Campaign in the Illinois*, pp. 35, 36.

† Law. Address delivered before the Historical and Antiquarian Society, February 22, 1839, p. 26.

forces suffisantes pour lui permettre d'organiser une expédition contre le Détroit. De fait, ses troupes étaient si peu nombreuses qu'il en avait à peine assez pour entretenir des garnisons aux postes qui étaient déjà en sa possession ; car beaucoup de ses soldats dont le terme d'engagement était expiré, s'en étaient retournés dans les établissements américains.

“ Une nuit que le colonel Clark assistait à une réception que lui donnaient les citoyens de la Prairie du Rocher, un courrier arriva apportant la nouvelle que le commandant anglais du Détroit s'avancait avec une armée formidable de réguliers, de Canadiens et de Sauvages pour reprendre Kaskaskia. Clark s'en retourna à ce poste pour le défendre ; mais au lieu de cela, le commandant anglais dirigea sa colonne d'armée sur Vincennes, s'en empara, fit sa garnison prisonnière, et, se reposant sur ses lauriers, attendit le printemps pour reprendre Kaskaskia. En même temps, François Vigo, marchand de St-Louis, sujet espagnol et ami de la cause américaine, visita ses amis français de Kaskaskia, et, étant passé par Vincennes, il donna au colonel Clark des informations importantes sur l'état des choses dans ce poste. L'intrépide commandant américain résolut de suite de marcher sur Vincennes. Il fit construire une canonnière et leva une compagnie parmi les jeunes Canadiens de Cahokia sous le commandement du capitaine McCarty, apparemment officier français, et une autre à Kaskaskia, sous le commandement du capitaine François Charleville, et, réunissant sa petite armée, il partit le 5 février 1779, pour reprendre Vincennes. Nous fûmes reconduits hors de la ville, dit Clarke dans ses mémoires, par les habitants et par M. Jeboth, le prêtre, lequel, après un remarquable discours de circonstance, nous donna tous l'absolution, * et nous partîmes avec une espérance peu rassurante, car notre parti entier, avec l'équipage de la canonnière, ne se composait de guère plus de deux cents hommes. Les misères endurées par cette petite troupe héroïque pendant sa marche le long de la rivière des Embarras, et sur les terres marécageuses de la vallée de la Wabash, sont presque incroyables. Le récit que Clark en fait nous rappelle les plaintes déchirantes échappées au Dante dans son voyage à travers la sombre forêt de la vie humaine.

* Clarke veut dire sans doute la bénédiction, T. P. B.

“La petite armée atteignit Vincennes dans la soirée du 23, et, après avoir combattu toute la journée, le gouverneur anglais fut forcé de se rendre et la garnison anglaise fut mise en liberté le lendemain, le gouverneur Hamilton et trois autres personnages importants étant envoyés à la Virginie comme prisonniers de guerre.

“ Cette glorieuse victoire mit fin pour toujours à la domination anglaise au pays des Illinois. On n'en exagère pas l'importance pour la cause américaine, en disant qu'elle mit un frein aux expéditions de maraude sur les établissements des frontières, au Kentucky et à la Pensylvanie, pendant le reste de la lutte révolutionnaire, alors que l'indépendance fixait les limites de notre république sur les bords des grands lacs au lieu des berges de la rivière Ohio. Après Clark et Vigo, dit le juge Law, les Etats-Unis sont plus redevables au père Gibault qu'à aucun autre personnage, de l'adjonction des Etats compris dans ce qui fut autrefois le territoire du Nord-Ouest.

“ Il est évident que le père Gibault ne revint pas de suite au Canada, si toutefois il y revint jamais, car les archives du gouvernement prouvent qu'il envoya des mémoires au général St-Clair, gouverneur du territoire du Nord-Ouest de Cahokia, le 1er mai 1790, et du comte de St-Clair, le 9 juin 1790. Dans le premier il représente humblement les sacrifices qu'il a faits pour la cause de son pays d'adoption ; il établit qu'il a été ruiné pécuniairement par les avances qu'il a faites à l'armée, ce qui l'a forcé de vendre deux esclaves, qui seraient maintenant le soutien de sa vieillesse, et dont la privation le rend aujourd'hui dépendant du public, et il conclut par un appel au gouvernement, demandant le rachat du papier-monnaie qu'il donna aux officiers, pour lequel il ne reçut aucune reconnaissance, demandant pour cela l'octroi de quelques arpents de terre. Dans le second, il plaide pour que les habitants soient exemptés de payer les honoraires d'un nouvel arpentage de leurs terres qu'ils désapprouvent, mais que le gouvernement a ordonné contre leur volonté.

“ Après cette date, les annalistes sont silencieux sur le père Gibault. Il n'est pas probable qu'il retourna au Canada, où l'Anglais était au pouvoir, et où ses éminents services à la cause améri-

caine devaient naturellement le faire regarder avec défaveur, si toutefois ils ne devaient pas le faire considérer comme un châti-ment exemplaire. Il est probable qu'il passa le reste de ses jours dans la pauvreté et dans l'obscurité parmi ses compatriotes de la vallée du Mississipi, et que ses restes reposent sur la terre qu'il a rendue célèbre par sa charité et son patriotisme. La république doit réparer son oubli de ce grand patriote, et le grand ouest doit ériger un monument à sa mémoire. Et, quoiqu'il en soit, son nom doit être révé-éré par tous les Américains catholiques, comme celui de l'un des plus glorieux héros de la foi qui a bien mérité de sa patrie pendant la guerre de l'indépendance américaine."

T. P. BEDARD.

UNE LETTRE DE M. RAMEAU.

CENTENAIRES. — RECENSEMENTS. — LAMOTHE - CADILLAC.

Les passages suivants d'une lettre de M. Rameau adressée à l'un de nos collaborateurs, méritent l'impression, comme tout ce qui vient de la plume de cet ami des Canadiens.

“ J'ai reçu la *Revue Canadienne* où vous parlez des centenaires ; j'avais déjà lu avec beaucoup d'attention et de plaisir la consciencieuse et savante étude faite sur les centenaires dans le recensement de 1871, mais vous lui avez donné une forme piquante qui a revivifié, disons rajeuni la question des centenaires, et de fait vous les rajeunissez terriblement, peut-être un peu trop, puisque à la fin on n'en trouve plus ! J'aime mieux le livre du docteur Flourens sur la *Longévité humaine*, que je vous conseille de lire pour corriger votre scepticisme. Voilà un homme qui ne s'effraye pas de l'âge de cent ans et plus : non seulement il croit aux centenaires, mais il établit scientifiquement que, pour un homme bien réglé, soixante ans n'est que le commencement de la seconde jeunesse, et cent ans le commencement de la première vieillesse. Un homme qui sait se gouverner devrait aisément vivre cent ans. Il fait mieux que cela : il donne la recette pour réaliser ce beau rêve — et tout cela dans un gros volume fort savant, et, ce qui ne gêne rien, plein d'esprit. Les académiciens de son temps en furent si charmés (ils avaient de bonnes raisons pour cela) qu'ils le choisirent d'emblée pour être membre de l'Académie française, il y a environ trente ans ! Procurez-vous ce livre ; on peut, je vous assure, se récréer en le lisant ; vous apprendrez par là qu'il n'est pas si difficile d'être centenaire selon les règles de l'art ; car vous

savez que, d'après les médecins, un homme qui vit malgré l'ordonnance ne vit plus en réalité: il est réputé mort. Au même titre, un homme qui meurt malgré la formule n'est pas mort: il doit être toujours réputé vivant. Et c'est ce qui vous explique comment tant d'hommes ont survécu à leur décès officiel et ont dépassé la centaine; ils étaient morts pour vous, pour moi, pour le vulgaire, mais de fait ils vivaient toujours selon l'ordonnance du docteur Flourens et de ses collègues!

“ Transmettez à M. Taché mes compliments non seulement pour cette étude si intéressante sur les centenaires, mais pour ses recensements, surtout celui de 1871, que je considère, avec beaucoup d'autres personnes, comme un des plus excellents travaux de statistique de ce siècle. La méthode, la science, la hauteur des aperçus — rien n'y fait défaut; joignez-y une richesse de documents qui honore le nom et le génie français, car je ne sache pas qu'aucun peuple puisse établir sa filiation et les lois de sa progression d'une manière si saisissante et si certaine.

“ Je viens de passer une huitaine avec mon ami Onézime Reclus qui est passionné autant que moi pour le Canada; nous avons étudié vos progrès dans le dernier recensement, dont nous avons disséqué à la loupe tous les détails; ils sont très instructifs et très à votre avantage, et encore avons-nous vérifié en plusieurs endroits que, sciemment ou non, vous avez été fraudés et amoindris. Ainsi, il paraît évident que au Manitoba, la quotité de l'élément français n'est pas représentée par son vrai chiffre — soit que les enrégés Ontariens qui ont envahi ce pays l'aient voulu, soit que la nature même de l'élément métis ait entravé l'exactitude du recensement. Il y a aussi une forte erreur à votre détriment dans le comté de Wolfe que nous signalerons à M. Taché en lui expédiant nos notes.

“ Il se trouve aussi dans la *Revue Canadienne* que vous m'avez envoyée un article qui m'a fort intéressé — celui sur Lamothe-Cadillac. J'ai eu souvent occasion de m'occuper de ce personnage et je possède bien des documents à son sujet. Je félicite très vivement l'écrivain américain de la découverte qu'il a faite du lieu de sa naissance; je m'en étais quelques fois préoccupé sans succès;

mais à côté de cela, il s'est glissé (je crois m'en apercevoir d'après le sommaire que présente M. Bédard) quelques erreurs et surtout des omissions. Je joins donc à cette lettre certaines notes à ce sujet; je crois qu'elles peuvent offrir quelque intérêt, et si la *Revue Canadienne* le juge à propos, je serai très heureux de la voir publier ces notes qui seront comme un complément de l'article de M. Bédard. Si même vous le jugez utile, je pourrai vous faire passer la copie du mémoire de Cadillac sur les colonies anglaises que je cite dans ce petit exposé; c'est un manuscrit inconnu je crois, déposé dans un coin des archives et qui contient, en quatre ou cinq pages, une description des colonies anglaises en 1689 jusque et y compris le Maryland. Cela est curieux à plus d'un titre."

E. RAMEAU.

NOTES RELATIVES AUX DIVERS SÉJOURS QU'É FIT
LAMOTHE-CADILLAC EN AMÉRIQUE.

C'est en Acadie que Lamothe-Cadillac fit ses débuts en Amérique. Soit qu'il agit pour son propre compte, soit qu'il en fut chargé par le gouvernement français, il explora les côtes de la Nouvelle-Angleterre, entre 1685 et 1689, avec la plus grande hardiesse et la plus grande habileté; il pouvait avoir alors vingt-cinq ou vingt-sept ans. Dans cette aventure difficile, il courait le risque d'être pris et pendu par les Anglais s'il eût été découvert.

A la suite de cette expédition, il adressa au gouvernement français un rapport du plus haut intérêt, qui existe encore aux archives, et qui renferme la description et la statistique les plus curieuses, et probablement les plus anciennes de toutes les colonies anglaises. Il fut même dressé une carte explicative de ce mémoire, en 1693, par Louis Franquelin, qui mentionne expressément: *Travail vérifié par le sieur de La Mothe*. Cette carte a été rééditée à Boston, en 1880, par Bond, Avery et compagnie.

Cadillac termina sa navigation en revenant à Port-Royal et il résolut de s'établir en Acadie: il y aurait épousé, assure-t-on, la fille d'un habitant et demandé une concession territoriale. (*Lettre du gouverneur Menneval du 9 septembre 1689*).

Il est probable que, ayant été mal récompensé de ses services, son esprit s'aigrit et dès lors, avec son humeur gasconne, il arriva promptement à devenir intrigant et brouillon. Il ourdit des cabales contre le gouverneur, avec trois ou quatre autres mécontents. (*Lettre de M. J. Menneval du 7 novembre 1690*), et celui-ci aurait été forcé de sévir si l'escadre française de M. de La Caffinière n'était venue requérir ses services, afin de parcourir les côtes de la Nouvelle-Angleterre. On le regardait comme l'homme du monde le plus propre à servir de guide et de pilote en cette circonstance. (*Mémoire sur l'Acadie*, daté de 1690 et attribué à M. de Menneval).

Cette expédition fut malheureusement détournée de son but, puis elle fut poussée par le mauvais temps sur les côtes de France. Là Cadillac renouvela ses sollicitations près du ministre lui-même, qui demanda, sans doute, des renseignements en Acadie, car le mémoire que nous venons de citer entre dans beaucoup de détails sur notre Gascon : on y affirme de nouveau qu'il a épousé la fille d'un habitant, qu'il en a des enfants, avec une habitation en Acadie ; on y fait du reste l'éloge de son intelligence et de ses connaissances et on réclame pour lui un dédommagement et une récompense. C'est sans doute alors qu'il obtint la concession de l'île de Mont-Desert, faite en 1691, et aussi la concession d'une seigneurie sur la baie Française.

De là, il retourna à Québec où il obtint, en 1694, le poste de Michillimakinac, où il succéda à M. de Louvigny : il y resta jusqu'à 1697, et fut nommé, en 1699, gouverneur de Détroit, où il s'installa en 1700. Nous le trouvons alors au Détroit avec toute sa famille. En 1706, sa fille aînée, Madeleine de Cadillac, y fut marraine ; en 1707 il lui naquit un nouveau fils dont fut parrain le fils aîné Antoine de Cadillac qualifié dans l'acte comme étant enseigne dans la garnison. Il devait donc avoir de dix-huit à vingt ans.

Cadillac eut cinq enfants nés au Détroit, savoir :

Marie-Thérèse, née le 2 février 1704.

Jean-Antoine, baptisé le 19 janvier 1707.

Marie-Agathe, baptisée le 29 décembre 1707.

François, baptisé le 28 mars 1709.

Réné-Louis, baptisé en 1710.

Comme il paraît qu'il en avait eu cinq autres auparavant, Cadillac eut donc dix enfants de sa femme, Demoiselle Thérèse Guyon. Mais qui était cette Marie-Thérèse Guyon et où l'avait-il épousée? Voilà la question qui s'élève! On m'a assuré plusieurs fois, et l'article de M. Bédard le confirme, que La Mothe-Cadillac avait épousé à Québec une demoiselle Guyon, de la famille de Guyon (du Perche) mais d'autre part, nous avons plusieurs lettres de M. de Menneval, gouverneur de l'Acadie, qui affirme très positivement qu'il a épousé la fille d'un habitant du pays et qu'il y possède une habitation. Nous savons aussi très positivement que l'un des plus fameux capitaines de corsaires qu'il y eut alors en Acadie se nommait François Guyon. Par conséquent Cadillac aurait très bien pu épouser une Guyon à Port-Royal aussi bien qu'à Québec, et s'il eut épousé la fille du corsaire acadien cela jeterait un grand jour sur la connaissance surprenante qu'il possédait des côtes de la Nouvelle-Angleterre et sur les explorations qu'il avait pratiquées si fréquemment dans ces parages.

Voilà de grands motifs sinon de doutes, au moins de controverse, et il serait très intéressant que l'on relatât tout au long les actes que l'on dit avoir été trouvés à Québec.

Cadillac quitta le Détroit en 1709, mais sa famille y resta jusqu'à 1711, car sans le procès malveillant qu'on lui fit il comptait y retourner. Son fils et sa fille aînée furent parrain et marraine de Madeleine Langlois à la fin de 1711.

On lui a adressé beaucoup de reproches sur son administration au Détroit. Il a pu en mériter quelques uns, mais il reste à son actif de grands services rendus à cette colonie naissante où il a déployé, avec une grande activité, de véritables talents comme organisateur. Après son départ, l'établissement décrut sensiblement, puis languit dans l'immobilité pendant vingt ans.

Quant à la Louisiane, son administration y fut fâcheuse. Les circonstances s'y trouvaient plus difficiles et l'homme était usé. La solidité de son tempéramment résista, il est vrai, aux misères, au dénûment et au climat dissolvant: mais avec son avarice il ne lui restait qu'un caractère dur et railleur et un esprit impuisant.

E. RAMEAU.

CAUSERIE PHILOLOGIQUE. *

Je trouve dans un journal de la Province de Québec l'articulet suivant :

L'Opinion Publique contredit certains prétendus puristes, qui dénoncent l'expression " bande de musique," ou " bande de musiciens."

Notre confrère rappelle que, dans les intermèdes qu'il a écrit pour plusieurs de ses comédies, Molière emploie cette phrase à diverses reprises : " Voici venir la " bande " des musiciens du Roi."

La " bande des musiciens du Roi " était un corps de musique régulièrement organisé, et payé sur la cassette royale.

Le célèbre Lulli fut directeur d'une de ces bandes.

A l'époque où vivait cet auteur (et encore aujourd'hui), les Anglais, pauvrement doués, en général, sous le rapport des aptitudes pour l'art de la musique, faisaient venir de France et d'Italie des bandes de musiciens qu'ils payaient grassement. Le mot *bande* devint naturellement *band*, et de là l'expression anglaise *music band*, laquelle n'est autre chose qu'un gallicisme, un emprunt à la langue française.

Ainsi, dit *l'Opinion Publique*, lorsque l'on dit, à Québec ou à Montréal : La bande de musique de M. Vézina ou de M. Lavigne, on emploie une expression parfaitement française, n'en déplaît aux puristes.

C'est Molière qui l'affirme, et Molière savait le français.

* Grosvenor Dale, Conn., 14 Décembre 1882.

M. le Rédacteur de la *Revue Canadienne*.

Peut être vos lecteurs trouveront-ils quelque agrément à lire l'article ci joint, tout sec qu'il est. Les discussions de ce genre sont à la mode au Canada. Quand Dieu appelle une âme à la perfection il la laisse passer par la période des scrupules. Les langues, avant d'atteindre la perfection, passent par le purisme. La prose française au Canada subit en ce moment l'épreuve du purisme. Tant mieux.

Tout à vous,

H. MARTIAL.

Un sujet du même genre donne lieu à une correspondance adressée à la *Revue Canadienne*. Je pense pouvoir la résumer ainsi :

..... Dans un article de la *Revue du Monde Catholique*, qui a été cité dans la *Revue Canadienne*, j'ai vu qu'on avait relevé, dans la *Vie de M. Faillon*, le mot "complexion" comme étant un anglicisme et ne devant pas signifier "teint" en français. D'après le Dictionnaire de Littré, complexion, synonyme de constitution et de tempérament, est l'ensemble des *signes extérieurs* qui caractérisent la constitution ou le tempérament. C'est dans ce sens particulier qu'il est employé dans la *Vie de M. Faillon*, et si M. Littré indique qu'on peut l'employer dans le sens synonymique de constitution ou tempérament, il ne dit pas qu'on ne puisse l'employer dans son sens particulier *d'ensemble des signes extérieurs*, etc.

Nous croirons donc que les Anglais, en exprimant le teint par le mot "complexion," sont d'accord avec M. Littré dans sa définition du sens particulier de ce mot.

Et ceci ne nous paraît pas étonnant, parce qu'on admet que les mots en *ion* venant de la même source, en anglais comme en français, doivent avoir le même sens dans les deux langues. Il y a près de mille mots en *ion*, et il n'y aurait donc d'exception sur ces mille mots que pour le mot complexion, qui n'aurait pas le même sens dans les deux langues. M. H. Taine emploie plusieurs fois *complexion* dans le sens de *teint*; or M. Taine est un écrivain érudit.....

C'est, à mon avis, trancher les questions d'une façon trop sommaire. Il est des principes qu'il ne faut point perdre de vue.

"L'étymologie, comme le dit très-bien Littré, a pour office de résoudre un mot en ses radicaux, et, reconnaissant le sens de chacune de ces parties, elle nous permet de concevoir comment l'esprit humain a procédé pour passer des significations simples et primitives aux significations dérivées et complexes."

L'étymologie ne détermine donc pas le sens d'un mot, mais elle aide puissamment à découvrir ce sens. Les mots sont exposés à des vicissitudes nombreuses de forme et de signification. Énergiques à leur origine, ils deviennent parfois sans vigueur, comme

il arrive que des hommes ne ressemblent que peu à leur père et à leurs frères ; ou qu'une faible plante transportée en serre chaude pousse des rejetons d'une force qu'on n'avait pas soupçonnée en elle dans les jardins ouverts. Je ne pourrais trouver de plus bel exemple pour exprimer ma pensée que celui qu'a choisi Villemain dans la préface du Dictionnaire de l'Académie. "Le dictionnaire qui, au mot *rival*, ajoutera pour racine le mot *rivalis*, ne m'apprendra rien s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelaient *rivales* les deux riveains qui se partageaient, et souvent se disputaient un *ruisseau* pour arroser leurs près, et comment ce mot a pris un sens moral, éloigné du terme primitif."

Il est donc impossible de soutenir que deux mots "venant de la même source doivent avoir le même sens." Voici d'autres exemples :

Le mot anglais *complaint* ne signifie pas une plainte, mais une plainte, un sujet de plainte ; *idiom* veut dire ordinairement un idiotisme et plus rarement un idiome : *fool* est un sot et non pas un fou : *case* (caisse) désigne une boîte, et *box* (boîte,) une caisse. Parfois la signification primitive est tellement altérée qu'on a peine à reconnaître dans les mots les traits de famille les plus simples. La racine GAN, conservée dans ENGENDRER a produit GANA, femme mariée ; elle devient en sanscrit *gnâ* et en zend *ghena*, déesse-mère ; le grec *gynê* et l'anglo-saxon *quëna* signifient épouse ; l'anglais, de la même racine, a tiré deux mots, ou, plutôt, a orthographié de deux manières le même mot : *queen*, reine, et *quean*, une coquine ; le hollandais se sert de *kween* pour désigner une vache ou une femme stérile, une bréhaigne, c'est-à-dire l'inverse de la racine. Il arrive même que les mots ne représentent plus qu'un son distinct et les anglais, oubliant que *midwife* est une femme (*wife*) à gages (*mced*) ou si l'on préfère, une femme de compagnie (*mid*), appellent un accoucheur *a man-midwife* !

La science philologique, dont l'étymologie est une branche, est aussi une science historique. Lorsqu'on assure que le mot français *bande* "devint naturellement "band" en anglais, on commet une erreur historique. *Bande* et *band* ne sont pas père et fils, mais cousins du même âge ou à peu près et d'origine germanique. Voici

leur arbre généalogique. La racine aryenne *BRANDH* a donné le sanscrit *bandh*, *badhnâti*, (le grec *peisma*, le latin *fœdus*) le gothique *bindan* et l'anglo-saxon *banda*, bande, bander, lier, lien, traité, troupe; de là dérivent le bas-latin *bandum* bannière, signe de ralliement; le français *bande*; l'anglais et l'allemand *band*, l'italien, l'espagnol, le provençal *banda*.

Sans examiner si les "bandes de musique" ou "de musiciens" ont été importées d'Italie et de France en Angleterre, je me contente de contester que le mot *band* soit d'importation française. Il était usité dans la langue anglaise bien avant le siècle de Molière et de Lulli, c'est-à-dire le XVII^e siècle. On le trouve dans Bacon au XIII^e siècle, et Shakespeare au XVI^e siècle, l'employait dans le sens qu'il a conservé en anglais :

The Bishop and the Duke of Gloster's men *banding* themselves in contrary parts, do pelt so fast.—I. King Henry VI, act. III, sc. I.

Ay, Sir, the sergeant of the *band*, he that brings any man to answer it that breaks his band.—Com. of Errors. Act IV, sc. III.

et ailleurs.

Le maître, l'arbitre, le législateur des langues en général et du sens et de la signification des mots en particulier, ce n'est ni l'étymologie, ni l'histoire, ni le bon sens, c'est l'usage même malgré l'étymologie, l'histoire ou le bon sens. Il est des mots de facture parfaitement grotesque, d'étymologie inconnue et sans histoire véritable que l'on est obligé de reconnaître comme parfaitement français et, plus souvent encore, comme parfaitement anglais. Nul ne se permet de nier cette vérité. Un mot tout nouveau s'appelle un néologisme. Un auteur français fait un anglicisme lorsqu'il se sert d'une locution propre à la langue anglaise; un auteur anglais fait un gallicisme lorsqu'il introduit dans sa phrase une locution propre à la langue française. Le néologisme, l'anglicisme, le gallicisme cessent d'être tels lorsqu'ils ont reçu la consécration de l'usage dans leurs nouvelles langues respectives. Ils sont dès lors investis des privilèges de citoyens et trouvent de droit leur place dans les vocabulaires, jusqu'à exclusion subséquente.

Il suit de là qu'en s'aventurant à dire "l'expression anglaise *music band* n'est autre chose qu'un gallicisme, un emprunt à la langue française," on se trompe de tous points. Un gallicisme

n'est pas précisément un emprunt quelconque, c'est celui d'une expression propre. *Music band* n'est ni un emprunt, ni une expression propre, c'est une expression commune sanctionnée par l'usage de toutes les langues germaniques et néo-latines.

Il est plus aisé de reconnaître à l'usage ses droits que de constater qu'il s'en est servi. Brantôme a dit méchamment :

Souvent femme varie
 Bien fol est qui s'y fie.

On pourrait en dire autant et avec plus de raison de l'usage. La langue d'un peuple traduit et trahit ses mœurs. Le peuple français, léger par nature, a fait subir à sa langue des variations curieuses, et l'expression "Bande de musique" ou "de musiciens," jadis très-française, ne l'est plus de nos jours dans le sens qu'on lui donnait au XVII^e siècle.

Et Molière ?

Les mémoires de Trévoux ne craignirent point d'être démentis lorsqu'en mars 1735, ils disaient que "les œuvres de l'immortel Molière sont ce qu'il y a peut-être de plus excellent dans la langue française"; et M. de la Palisse reconnaîtrait sans hésiter que "Molière savait le français." Mais Molière était de son temps et nous sommes du nôtre.

J'ouvre au hasard, et je lis :

"C'est une *étrange* entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens." (CRIT. DE L'ÉC. DES F.) *Etrange* s'employait dans le sens de difficile.

"DORANTE..... Cette comédie est-elle ce que tu dis ?

LE MARQUIS..... Je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si *méchant*." (DÉF. DE L'ÉC. DES F.) *Méchant* pour médiocre, mauvais.

"J'enrage de voir ces gens qui *se traduisent en ridicule*."

(ID.) Qui s'exposent publiquement au ridicule.

"De quel œil, à votre avis, pensez-vous que je puisse voir cet amas d'actions indignes, dont on a peine aux yeux du monde, d'adoucir le *visage* ?" (DON JUAN).

Visage ne se dit plus que des personnes.

“ Je m'étais, par hasard, *égaré* d'un frère et de tous ceux de notre suite.” (ID.) *S'égarer* de d'un usage commun autrefois a vieilli.

“ C'est bien la moindre chose que je vous doive que de *me taire* devant vous d'une personne” (ID.)

Lafontaine a dit aussi :

“ *Je m'en tais* et ne veux leur causer nul ennui.”

Se taire de est remplacé aujourd'hui par *garder le silence sur*.

Vous avez dans le monde un *bruit*
De n'être pas si *rénchérie*.” (AMPHITRYON).

Bruit pour réputation.

On pourrait multiplier les citations tant de Molière que d'autres grands écrivains de son siècle, comparer leur style non pas avec celui des écrivains érudits (comme l'est dit-on M. Taine), cela ne servirait de rien, mais avec celui des grands écrivains modernes et prouver surabondamment qu'on ne dit plus *étrange* pour difficile, *bruit* pour réputation, etc., et que l'on a mauvaise grâce à traiter une société, un corps de musique de *bande de musiciens*.

Quiconque a fréquenté la société française polie ou s'est contenté de beaucoup lire peut avoir aisément retenu que tel ou tel mot est ou n'est pas en usage. Le Dictionnaire de l'Académie française, à lui seul, constate l'usage avec autorité. Lorsqu'un certain nombre — d'auteurs en renom, *de textes, de langues*, — et du même siècle ont adopté une locution dans un sens quelconque, propre ou primitif, figuré, complexe ou dérivé, leur témoignage constitue une preuve sans réplique.

J'affirme que “*bande*” dans le sens de société, corps, compagnie, n'a jamais eu fort bonne signification, et ne s'emploie plus de nos jours dans ce sens si ce n'est par plaisanterie, par dénigrement. Je prouverai sans peine mon assertion. Je me permets de nier que “*complexion*” ait jamais voulu dire “*teint*,” un caractère physique; ce mot se prend pour *l'ensemble* (*cum, com.*) des caractères physiques, des signes extérieurs que présente une personne considérée sous le rapport de sa santé.

Litré, en expliquant les synonymes tempérament, constitution, complexion, se garde bien de dire qu'on puisse employer l'un de

ces mots "dans le sens synonymique" des deux autres. L'eut-il dit, d'ailleurs, il y a une phrase toute prête pour lui répondre : "Entre toutes les différentes expressions qui peuvent, dit Labruyère, rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne ; tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre." On ne peut employer un synonyme, il faut le mot propre et lui seul.

Je reviens au mot "bande," il appartient à d'autres d'établir les différentes acceptions du mot "complexion."

Buffon emploie souvent le mot bande en parlant des animaux : "Dès le mois de juillet, tous les vannaux se joignent aux *bandes* des marais voisins."

On dit une *troupe* de comédiens, de paysans (ACAD.), de sauvages (LESAGE), d'esclaves (VOLT.), de convives (BOIL.); et une bande d'histriens (J. J. ROUSSEAU), de débauchés (VOLT.), de Bohémiens (MOL.), de forçats (LES.), de maraudeurs, de factieux, de brigands, de voleurs, de musiciens, de tambours (ACAD.).

L'Académie met les bandes de musiciens en fort mauvaise compagnie ! On connaît la "Bande noire" du siècle passé. "La grande bande" voulait dire ordinairement autrefois les vingt-quatre violons du roi.

MOLIÈRE dit en plaisantant : "Les marquis de la plus haute bande," ce que les Italiens appelleraient *di primo cartello*, qui se donnaient le plus de ton.

CORNEILLE emploie le mot, mais il semble sentir la nécessité de lui accoler une épithète pour lui donner une signification respectable.

C'est toi que veut pour chef leur *généreuse bande*. (CID.)
Il faut donner un chef à votre *illustre bande*. (HÉRACL.)

Charles MASSON dans son poème des Helvétiens, en a fait autant :

Des trois anciens cantons les *bandes héroïques*
Forment ce triple corps tout hérissé de piques.

et Lachapelle :

Ensuite avec solennité
Toute notre *pacifique bande*
But un grand verre à sa santé.

VOLTAIRE, à propos du vers cité d'Héraclius remarque ceci :
 " Une bande ne se dit que des voleurs."

" En Sicile, les esclaves marchaient en *troupes* et formaient des *bandes* de voleurs. (CONDILLAC).

" Dites *bande* de comédiens italiens, et non pas *troupe* : c'est un titre qui n'appartient qu'aux comédiens français." (Regnard).

Dans la farce du *Baron de la Crasse*, de POISSON, un personnage s'écrie :

Monsieur, l'on vous demande,
 C'est un comédien. — Parbleu, voici la *bande*.....
 — Dites *troupe* : l'on dit *bande* d'Égyptiens,
 Et *bande* offenserait tous les comédiens.

LITTRÉ corrige la remarque de Voltaire qui est certainement trop générale : " bande se dit de toute espèce de troupe," ce qui est vrai, " sans aucune espèce de signification dénigrante," ce qui est faux, comme le prouve lui-même le seul exemple, sans nom d'auteur, apporté à l'appui de l'assertion : " *les bandes insurgées* rendirent les plus grands services à la cause nationale."

Enfin Littré ajoute : *Autrefois bande* s'appliquait à une troupe de musiciens, il est resté dans ce sens en anglais, où *band* signifie la musique d'un régiment.

Qu'il me soit permis de dire entre parenthèse, que le mot *musicien* lui-même a dégénéré. Quand le contexte ou une épithète n'en relève pas la signification, il désigne rarement autre chose qu'un de ces croque-note ambulants, allemands ou italiens, qui fanfarent gratis dans les rues. — Le mot comédien n'est pas plus honorifique. — On fait un mauvais compliment aux sociétés de musique de M. Vézina et de M. Lavigne lorsqu'on les qualifie de bandes de musiciens.

La conclusion est bien simple.

Il n'est pas du tout prouvé que " complexion " s'emploie en français dans le sens de " teint."

Band et *Bande* sont des mots congénères ou à peu près. Le second, le mot français, s'employait autrefois dans le sens de société, compagnie ; il ne s'emploie plus aujourd'hui dans ce sens, si ce n'est en mauvaise part. Quand on s'en sert en bonne part,

dans l'expression *Bande de musique* on l'emprunte à l'anglais, on fait une espèce d'anglicisme.

J'espère, que ma dissertation trouvera des lecteurs et surtout des contradicteurs. Je suis prêt à les rencontrer sur le pacifique terrain de la *Revue Canadienne*.

H. MARTIAL.

NOTE DE LA REVUE.—M. l'abbé H. Martial, prêtre, pasteur de la congrégation canadienne de Grosvenor Dale, Conn., est décédé subitement, le 20 décembre 1882, six jours après la date de la lettre publiée en note au bas de la première page de l'article que l'on vient de lire. Sa vaillante plume est pour toujours silencieuse ; et la pacifique défi que contiennent les dernières lignes qu'elle ait écrites, est une nouvelle et frappante démonstration de la grande maxime : l'homme propose et Dieu dispose. D'autres devront rencontrer les contradicteurs appelés ; d'autres devront soutenir la thèse philologique émise avec érudition et avec talent par notre infortuné collaborateur.

M. l'abbé Martial était l'un des membres les plus distingués du clergé canadien aux États-Unis. Belge d'origine, il était devenu, de cœur, Canadien français, et il était depuis longtemps considéré comme tel par nos compatriotes émigrés. En 1880, il était venu prendre part à la grande convention nationale de 24 juin, à Québec. Il était, dit le *Travailleur* de Worcester, Mass., “ un ami de notre race, un défenseur de nos droits, un admirateur de notre histoire.”

M. l'abbé Martial occupait ses heures de loisir par des travaux littéraires. Il a été un collaborateur assidu de la presse française aux États-Unis. Le journal cité plus haut dit qu'il “ a publié de lui des poésies, des articles philosophiques, des articles dialectiques des articles dans le genre badin qui tous faisaient une forte impression sur les lecteurs.”

Ce prêtre zélé était depuis douze ans l'âme de la colonie canadienne de Grosvenor Dale. Il avait l'amour de ses ouailles, l'estime et l'admiration des citoyens de croyances opposées à la sienne. On a émis le projet d'immortaliser par un monument la mémoire de ses bienfaits.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON

(SUITE)

IV.

Les dispositions charitables et la générosité de Mme d'Aiguillon et le crédit dont elle jouissait à la cour la signalèrent naturellement à ceux qui avaient des grâces ou des faveurs à demander. Tout comme son oncle, elle se vit, du matin au soir, accablée de solliciteurs.

D'un autre côté, Richelieu l'avait chargée de faire les honneurs de ses salons, soit au Petit-Luxembourg, soit à Ruel, soit, plus tard, au Palais-Cardinal. On y voyait affluer non seulement les grands seigneurs et les courtisans, mais encore tous les beaux esprits de l'époque, car le terrible cardinal, qui cultivait les muses et qui trouvait son plus grand plaisir à faire des vers, se piquait d'encourager les hommes de lettres. Madame d'Aiguillon, qui fréquentait le célèbre hôtel Rambouillet et qui était très intimement liée avec Mesdames de Rambouillet, de Sablé, etc., partageait les goûts de son oncle pour les choses de l'esprit. Elle ne faisait pas de vers (ce que nous ne songeons pas à lui reprocher), mais elle accueillait favorablement les artistes et les hommes de lettres, prenait intérêt à leurs œuvres, et vint en maintes occasions au secours de leur pauvreté. Elle eut, dit son biographe, l'honneur de défendre la première la tragédie du *Cid* contre le cardinal. Celui-ci, il faut le dire, n'avait pas le goût sûr, et il le montra non seulement dans ses essais poétiques, qui sont médiocres, mais encore, et ce qui était beaucoup plus regrettable, dans ses injustes

préventions contre le grand Corneille. Mais Madame d'Aiguillon sut mieux comprendre le talent et surtout l'élévation de pensée et la noblesse des sentiments qui distinguaient ce poète, et elle se fit un devoir de le protéger. Corneille par reconnaissance lui dédia le *Cid*, faisant ainsi participer le nom de sa bienfaitrice à l'immortalité de son chef-d'œuvre.

Mais la duchesse d'Aiguillon ne s'occupait pas seulement des poètes illustres. Elle savait trouver et secourir des auteurs peu connus et que la pauvreté tenait à l'écart.

Au milieu de toutes ses œuvres charitables, et quelque'empressée que fut la duchesse d'Aiguillon à soulager les infortunes qui réclamaient son assistance, sa principale préoccupation n'en était pas moins d'entourer des marques de sa sollicitude le cardinal lui-même, qu'elle vénérât à la fois comme son bienfaiteur et comme le chef de sa famille. Minée par le travail, la santé du grand ministre exigeait des précautions infinies. De fréquents accès de fièvre le réduisaient souvent à une telle faiblesse que l'on désespérait de ses jours. Seule son incomparable énergie le soutenait, et la force morale triomphait chez lui des souffrances corporelles. Madame d'Aiguillon lui prodiguait ses soins et ne semblait vivre que pour lui, tant elle se montrait inquiète et empressée à son sujet. Une grande partie des œuvres charitables et pieuses que nous venons d'énumérer étaient faites dans l'intention d'obtenir en faveur du cardinal la protection du ciel et la guérison, ou pour remercier Dieu de quelques faveurs signalées. Mais si le cardinal échappa aux complots de ses ennemis, il ne put triompher de la maladie qui le consumait lentement. En 1642, au moment où il recueillait enfin les fruits de sa politique et voyait la suprématie de la France reconnue par les autres nations de l'Europe, Richelieu sentit redoubler les atteintes du mal. Ses médecins durent bientôt reconnaître l'impuissance de leurs efforts, et annoncer à l'illustre malade que sa fin était proche.

La fermeté de caractère dont Richelieu avait donné tant de preuves ne se démentit pas à ce redoutable instant. Il s'était habitué à regarder la mort en face. L'historien que nous avons déjà cité dit "qu'il se fit alors, dans cette âme troublée par tant de soins, un apaisement subit et mystérieux de tous les bruits et

de toutes les passions de la terre. Jamais dégagement des choses humaines ne fut plus complet, jamais la mort ne fut acceptée avec plus de résignation et de foi."

Le cardinal se confessa et reçut les derniers sacrements avec de grands sentiments de piété et d'humilité. Madame d'Aiguillon, les autres membres de sa famille et ses domestiques l'entouraient en pleurant, car, dit un contemporain, "cet homme si terrible était de l'aveu de ses détracteurs eux-mêmes, le meilleur maître, le meilleur parent et ami qui ait jamais été." Le 4 décembre 1642, le cardinal Richelieu rendait le dernier soupir.

On conçoit aisément quelle fut la douleur de Mme d'Aiguillon. Elle perdait son bienfaiteur et son protecteur et elle restait isolée et chargée d'un lourd fardeau. Par son testament, le cardinal la nommait son exécutrice testamentaire, conjointement avec M. de Noyers, conseiller d'Etat, et, après lui avoir légué des biens considérables, il lui donnait la tutelle de ses héritiers, les enfants de M. de Pontcourlay, frère de Madame d'Aiguillon, et il lui confiait l'administration de l'immense fortune qu'il laissait ainsi à ses neveux.

Il chargeait en même temps Madame d'Aiguillon et M. de Noyers d'achever l'église de la Sorbonne, qu'il avait commencée et qui devait lui servir de tombeau, et d'achever aussi le collège de la Sorbonne et l'Hotel de Richelieu, etc.

Nous voyons ainsi la grande confiance que Richelieu avait en sa nièce, et la haute raison qui l'avait poussé à la retenir auprès de lui dans le monde, lorsqu'elle aurait voulu se retirer dans le cloître. Son coup-d'œil sûr avait apprécié le caractère de cette jeune femme, son intelligence, sa fermeté, sa droiture et surtout son dévouement. Il s'était dit qu'après sa mort, vu le peu de capacité du marquis de Pontcourlay, son neveu, et l'extrême jeunesse de ses petits-neveux qu'il appelait à sa succession, elle seule serait en état de devenir le chef de la famille.

Nous voyons en même temps l'étendue des obligations que la duchesse se voyait imposer. Le soin de sa propre fortune qui était considérable et qui se trouvait encore accrue par les dernières dispositions du cardinal aurait suffi pour occuper tous ses instants. Or elle avait en plus à régir les biens, plus considéra-

bles encore qui allaient échoir aux cinq enfants de son frère, et à surveiller leur éducation.

Elle ne recula pas devant la tâche immense qui venait de lui incomber. Elle avait été, près de son aïeule et près de son oncle, à trop bonne école pour ne pas avoir la prudence et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de cette tâche. Elle sut parfaitement conduire l'éducation de ses neveux et l'administration de leurs biens, mais l'accomplissement de ces devoirs ne devrait lui procurer aucune des satisfactions qu'elle avait droit d'attendre. Elle eut à soutenir d'innombrables et interminables procès avec le prince de Condé qui avait épousé Mademoiselle de Brézé, nièce de Richelieu, et qui était mécontent de la part que lui avait faite le Cardinal dans la distribution de ses biens. Elle eut aussi à lutter contre le mauvais vouloir des ennemis de son oncle. Ceux-ci; voyant la duchesse privée de ses meilleurs appuis par la mort de Richelieu et par celle de Louis XIII qui suivit de près le cardinal au tombeau, saisirent cette occasion de satisfaire leur rancune. Heureusement Madame d'Aiguillon se vit alors protégée par Mazarin, qui n'oublia pas ce qu'il devait à Richelieu, et par la reine Anne d'Autriche qui montra beaucoup d'estime et d'affection à la duchesse.

Mais ce qui fut plus sensible au cœur de Madame d'Aiguillon ce fut l'ingratitude dont ses neveux, le duc et le marquis de Richelieu, se rendirent coupables à son égard. Tous deux se marièrent contre son consentement et contractèrent des alliances indignes de leur rang. Puis ils intentèrent contre elle de nombreux procès. La duchesse obtint gain de cause, et toujours prête à pardonner elle accueillit avec bonté ses neveux quand ils reconnurent leurs torts envers elle. Mais même sans le vouloir ils devaient lui causer plus de chagrin que de joie. Le duc n'avait pas d'enfant. Le marquis avait déjà dissipé tous ses biens; usé par une vie de désordre, il mourut jeune encore, et sa femme le suivit bientôt dans la tombe. Madame d'Aiguillon adopta ses enfants et leur légua ses biens. Son troisième neveu, l'abbé de Richelieu, et sa sœur, mademoiselle de Richelieu, moururent jeunes aussi, et il ne resta plus auprès de la duchesse que sa nièce, mademoiselle d'Agénois. Cette dernière était une personne d'un caractère aimable.

ble et dévoué. Elle fut la compagne de la duchesse dans les dernières années de sa vie.

V

Cependant les ennuis, les contrariétés, les deuils mêmes qui affligeaient l'existence de Madame d'Aiguillon ne l'empêchaient pas de satisfaire aux exigences de sa position, et de se livrer, comme par le passé, à toutes sortes d'œuvres utiles et généreuses. Peu de femmes paraissent avoir compris aussi bien qu'elle ce que doit être le rôle d'une grande dame dans le monde. Du vivant de son oncle, on l'avait vue faire avec une grâce et une dignité parfaites les honneurs du Petit Luxembourg, du château de Ruel ou du Palais-Cardinal à la société la plus noble et la plus distinguée qu'il y eût alors. Après la mort du cardinal, et lorsque la protection de la reine-mère l'eut remise en faveur, Madame d'Aiguillon ouvrit de nouveau ses salons. Ceux qui les fréquentèrent furent surtout les anciens habitués de l'hôtel de Rambouillet qui venait de se fermer, et dont la duchesse voulut continuer les nobles traditions.

“Ce n'est pas l'œuvre d'une âme vulgaire, dit à ce sujet l'historiographe de Madame d'Aiguillon, que de se faire le centre d'une réunion nombreuse et de prendre la direction d'un mouvement social, sans d'autre autorité que celle que donnent l'esprit, la vertu et la fortune. C'est ce que fit cependant Mme d'Aiguillon sans l'avoir recherché, et même avec un avantage de plus ; car le grand sens de la duchesse sut défendre son salon contre l'exagération et la préciosité qui avaient envahi l'hôtel de Rambouillet dans ses dernières années. Le goût sévère et la noble simplicité qui régnaient dans l'ameublement de l'hôtel comme dans le costume de Mme d'Aiguillon exercèrent aussi une influence favorable sur le goût exagéré des ornements qui commençait à naître et que Madame de Maintenon eut à combattre après elle. La duchesse, dit un contemporain, s'habillait avec tout le soin permis d'une personne qui veut être trouvée bien ; mais sans mettre aucun galon d'or ou d'argent à ses habits, ni rouge à son visage ; ce

qui montrait mieux la fraîcheur et la netteté naturelle de son teint."

Madame d'Aiguillon continuait à encourager les hommes de lettres et les artistes. Parmi ceux qu'elle recevait se trouvaient Balzac, Voiture, Corneille, Segrais, Benserade, Godeau, Ménage, Chapelain, Racan, Claude Lorrain, Poussin, Lesueur, etc. Elle continua la pension que le cardinal payait à Scarron ainsi qu'à d'autres poètes peu favorisés de la fortune. De nombreuses pièces de vers ont fait connaître à la postérité les hommages respectueux que les fils des Muses rendaient à leur noble bienfaitrice. Je citerai, à titre de curiosité plutôt que pour leur mérite intrinsèque, les vers que Voiture adressa un jour à la duchesse, pour lui demander permission d'aller lui présenter ses compliments :

Plaise à la duchesse très bonne,
Aux yeux très-clairs, aux bruns cheveux,
Reine des flots de la Garonne,
Dame du Lot * et de tous ceux
Qui virent sa personne,
De laisser entrer ^lpromptement,
Sans peine et sans empêchement,
Un homme au lieu de sa demeure,
Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

Il se voit pris comme au lacet
Et souffre un étrange supplice,
Mais le pauvre est sans malice.
Ne refusez pas son placet,
Car sans doute, il est de justice.
Il a trop souffert de moitié,
Au nom de la ferme amitié
Consolez son âme abattue,
Ou dites au moins, par pitié,
A votre suisse, qu'on le tue.

Je trouve un autre échantillon de la galanterie spirituelle mais trop affectée des poètes d'alors, dans ce quatrain écrit par le poète Murat, un jour que la duchesse lui avait fait voir la collection d'objets rares et précieux qui se trouvait au Petit-Luxembourg.

* Par allusion au duché d'Aiguillon arrosé par le Lot et la Garonne.

De ce beau cabinet la richesse est extrême,
 Mais de la contempler je n'ai pas le pouvoir.
 Mes yeux sont divertis, et Philis elle-même,
 Me le voulant montrer m'empêche de le voir.

Voici enfin, dans un genre moins prétentieux, mais aussi moins délicat, quelques strophes d'une ode que le poète burlesque Scarron composa pour remercier⁴ la duchesse d'avoir continué sa pension :

.....
 O quel éclair, quelle clarté,
 Quand je la vis, frappa ma vue !
 Que de vertus elle est pourvue,
 Qu'elle sent sa divinité !
 Que je suis fier de l'avoir vue
 Et qu'elle eut pour moi de bonté !

Son esprit est solide et fort,
 Rien n'est plus pur que son langage,
 Elle fut sage devant l'âge,
 Elle est sainte devant sa mort ;
 Et sa conduite, et son courage,
 La font maîtresse de son sort.

Sa voix est un enchantement,
 Oh ! qu'elle aurait sur moi d'empire !
 Je le dis tout de bon sans rire,
 A ce son de voix si charmant,
 Elle n'aurait qu'à me le dire,
 Je marcherais assurément. *

VI

Mais tout en soutenant d'une manière aussi distinguée la position élevée qu'elle occupait dans le monde, la duchesse d'Aiguillon continuait à remplir avec la plus grande exactitude ses devoirs de femme chrétienne. M. du Ferrier, prêtre de Saint-Sulpice, écrit à ce sujet dans ses Mémoires :

* Scarron était paralysé des deux jambes.

“J’aurais une longue matière à traiter si je voulais parler des vertus et des libéralités de Madame la duchesse d’Aiguillon. Car je puis dire que sa générosité et sa charité allaient au-delà de tout ce qu’on saurait penser. Je me contenterai de rapporter ici une seule action qui fera juger du fond de sa piété. Une nuit, j’allais dans l’église de Saint-Sulpice après avoir pris mon repas à onze heures et demie, comme c’est mon ordinaire ; j’étais devant le Saint-Sacrement et j’entendis qu’on ouvrait la porte de l’église ; je ne m’en mis pas en peine, sachant que dans cette paroisse on est obligé souvent d’administrer les sacrements aux malades la nuit. Un peu après, quelqu’un vint se mettre à genoux derrière moi fort doucement. Lorsque j’eus achevé mes prières, je me levai, et trouvai que c’était la duchesse d’Aiguillon toute seule. Je lui témoignai mon étonnement de la voir là à une heure si avancée et lui en demandai la raison. Elle me dit qu’après avoir été toute la journée occupée d’affaires, et revenant au Palais-Royal où était la cour, elle avait voulu faire son oraison, n’ayant su en trouver le temps durant le jour, et que, pour être plus recueillie que chez elle, en s’en retournant, elle avait prié le sonneur de lui ouvrir l’église.

“Aux offices, Madame d’Aiguillon donnait, comme la maréchale de Rantzau, les plus grands exemples d’humilité. Loin de suivre son écuyer, qui voulait obliger la foule à s’écarter pour lui livrer passage, elle attendait son tour, confondue avec tout le monde dans l’église, ne prenait qu’une chaise de paille, et, au lieu de s’agenouiller sur le carreau qui était devant elle, elle le couvrait de sa robe et se mettait sur le pavé.”

A mesure que Madame d’Aiguillon avançait en âge, elle avançait aussi dans la perfection et la ferveur. Sa charité envers les pauvres et son zèle pour le salut des âmes semblaient s’accroître tous les jours. Sous l’inspiration et d’après les conseils de Saint-Vincent de Paul et de M. Olier elle consacrait la plus grande partie de ses revenus à soutenir les œuvres charitables qu’elle avait déjà établies, où à en fonder de nouvelles. Elle donna pour les pauvres une partie de son argenterie, et alla elle-même quêter des secours chez les personnes riches de la ville. Aussi Fléchier, pro-

nonçant plus tard l'oraison funèbre de la duchesse, put-il dire :
" A l'exemple de ces généreux chrétiens que loue Saint-Paul, elle assista les pauvres selon ses forces, au-delà même de ses forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue envers Jésus-Christ, et s'attira les bénédictions que le sage promet à ceux qui aiment à faire du bien et qui distribuent aux pauvres leur propre pain."

Dans la pratique des vertus chrétiennes, Madame d'Aiguillon trouvait un adoucissement à ses chagrins et à ses tristesses.

Sa vie, il faut le remarquer, offre un exemple frappant du néant de la fortune et des grandeurs. Jamais personne de sa condition ne se vit comblée à un tel degré d'honneurs et de richesses. Parente d'un ministre tout-puissant, elle vit des princes solliciter sa main, et on lui donna souvent le titre de princesse-nièce. Mais en même temps elle se voyait refuser toutes les joies que Dieu a laissées à la pauvre humanité. Forcée par le respect filial de rompre ses fiançailles avec l'homme qu'elle aimait, elle fut ensuite privée du bonheur de la maternité. Veuve à dix-huit ans, et aspirant de toute son âme à la vie du cloître, elle fut forcée par la volonté de son oncle à vivre non seulement dans le monde, mais à la cour, au milieu d'agitations et d'intrigues qu'on ne saurait imaginer. Elle fut en butte aux calomnies, poursuivie par la jalousie et par la haine. Enfin, lorsque la mort du cardinal semblait devoir la laisser libre de suivre son penchant pour l'heureuse et calme existence du cloître, la volonté d'un mourant, sacrée à ses yeux, lui imposa le devoir de rester dans le monde pour servir de tutrice à ses neveux et pour administrer leur fortune. On peut donc dire qu'au milieu des honneurs et au faite de la puissance elle ne put jamais faire sa propre volonté. Les sacrifices mêmes qu'elle fit pour les siens ne lui apportèrent pas de joie.

Nous avons déjà parlé de l'indigne conduite de ses neveux, les Messieurs de Richelieu, envers elle. La mort de ceux qu'elle aimait lui causa des chagrins plus cruels encore. Ce furent d'abord ses neveux, puis son vénérable directeur, Saint Vincent de Paul, sa souveraine bien-aimée, Anne d'Autriche, et enfin ses plus fidèles amies, Mesdames de Rambouillet et de Montausier.

A l'affluence empressée des admirateurs et des amis, aux réunions animées et brillantes succédait, peu à peu cette morne solitude qui se fait autour de la vieillesse. Mais la noble femme avait en soin que Dieu remplît ce vide et l'aidât à supporter l'angoisse des séparations terrestres.

Les dernières années de sa vie ne furent qu'un long et continu exercice de la piété la plus vive et la plus austère. Les meubles splendides qui garnissaient son hôtel avaient été relégués dans un grenier obscur, et les magnifiques appartements avaient été transformés en ateliers de charité. La duchesse n'occupait plus que quelques pièces, fort modestement meublées. Tout son temps était consacré à la prière et à la visite des pauvres et des prisonniers.

La fermeté et la pureté de sa foi apparurent en maintes circonstances. Lorsque le jansénisme était devenu, pour ainsi dire, à la mode, et que cette erreur séduisait un si grand nombre d'esprits éminents, dont quelques-uns étaient des amis intimes de la duchesse, celle-ci n'en demeura pas moins fidèle aux enseignements de l'Eglise et soumise à la voix du pontife Romain. "En religion, comme en politique, sa foi était absolue et ses croyances inébranlables," dit son biographe.

Elle eut toujours à cœur la conversion des infidèles et des pécheurs. Parcourant à pied les rues de Paris elle allait soigner les pauvres malades, les consoler, les exhorter et les gagner à Dieu. Par ses prières et ses conseils elle obtint la conversion du vieux poète Desmarets, qui pourtant s'était montré son ennemi. Enfin dans les épreuves de toutes sortes qui affligèrent sa vie, dans les chagrins de la vieillesse et les souffrances d'une longue maladie, elle demeura constamment soumise et résignée. Son humilité était aussi profonde que sa foi.—"O mon Dieu, disait-elle chaque jour, inspirez à cette grande pécheresse quelque grand dessein pour votre gloire et pour l'expiation de ses péchés." Elle termina son testament par ces mots : "*Domine, miserere super ista peccatrice.*" "Seigneur, ayez pitié de cette pécheresse," et elle voulut qu'il n'y eût pas d'autre inscription que celle-là sur sa tombe.

Ce fut dans ces admirables sentiments de foi, d'humilité et d'ardente charité que Marie Wignerod de Pontcourlay, duchesse d'Aiguillon, rendit son âme à Dieu le 17 d'Avril 1675, à l'âge de soixante et onze ans.

Suivant son désir elle fut enterrée dans l'église des Carmélites "sans pompe ni tentures." Mais toute la noblesse, le clergé et les maisons religieuses se firent un devoir d'y assister, et les larmes de cette noble assemblée témoignèrent de l'estime et de la vénération que l'on portait à l'illustre défunte.

Elle avait aussi défendu à ses parents de faire prononcer son oraison funèbre, et ils se conformèrent à cette défense. Mais quelque temps après ses funérailles, l'abbé Brisacier fit son panégyrique à un service funèbre qui eut lieu dans la chapelle du séminaire des Missions Etrangères, une des institutions qui avaient été l'objet des libéralités de la charitable duchesse. De leur côté, les Carmélites voulurent exprimer leur vénération pour celle qui leur avait donné tant de marques d'attachement. Ce fut à leur demande que Fléchier prononça, à la louange de Madame d'Aiguillon, un de ses plus éloquents discours. "Il se trouve, disait-il en terminant, des âmes fidèles qui usent de la grandeur avec modération, de la vie avec un généreux mépris, qui s'élèvent à Dieu par la foi, se communiquent au prochain par la charité, qui se purifient elle-mêmes par la pénitence. C'est là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort et dont nous honorons la mémoire."

Par son testament Madame d'Aiguillon donnait en legs à ses amis, aux institutions religieuses et aux pauvres, une somme de 161,700 francs, et 16,000 francs de rentes viagères. L'Hôtel-Dieu de Québec figure sur la liste de ces dernières donations.

Elle instituait pour sa légataire universelle sa nièce, Mademoiselle d'Agénois, et lui donnait le duché-pairie d'Aiguillon, à elle et à sa descendance. Mademoiselle d'Agénois ne se maria point, et transmit à son tour ce titre à l'un de ses neveux dont la descendance a continué jusqu'à 1788 la branche des ducs d'Aiguillon.

Les maisons de Richelieu et d'Aiguillon ont fourni des hommes

remarquables par leur talents, leur esprit ou leurs exploits militaires. Mais les principales illustrations de cette famille seront toujours le grand cardinal et celle dont nous venons d'étudier la vie et les œuvres. Le cardinal de Richelieu rendit son nom à jamais célèbre par son génie politique, la duchesse d'Aiguillon illustra le sien en se dévouant entièrement et constamment au bonheur de ceux qui l'entouraient, en servant Dieu, en employant ses richesses à protéger l'Eglise et à secourir les pauvres.

Elle fit beaucoup de bien pendant sa vie: elle en fait encore, longtemps après sa mort, par les beaux exemples qu'elle nous a laissés à admirer et surtout à imiter.

J. DESROSTERS.

UNE ÉTRANGÈRE.

(Suite.)

XV

Lorsque M. Francis Barold vint remercier lady Théobald de son hospitalité, M. Burmystone était avec lui, et dans ces visites souvent renouvelées, il l'accompagna presque toujours.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire, en passant, que le propriétaire des moulins possédait un caractère ferme et décidé, et que, le jour du thé de lady Théobald, il avait pris la résolution de ne s'épargner aucune peine afin d'atteindre un certain but qu'il jugeait devoir contribuer au bonheur de sa vie.

—Il est naturel que lady Théobald me cause un peu d'effroi, avait-il dit froidement à Barold, en revenant chez lui, mais cette frayeur n'est pas telle qu'elle puisse nuire à mes plans.

—Avez-vous donc un plan ? demanda Barold négligemment, après un moment de silence.

—Oui, répondit Burmystone, plusieurs même. J'aimerais à aller le plus souvent possible à Oldclough.

—Je suis obligé par politesse d'aller à Oldclough plus souvent que je ne voudrais ; venez-y avec moi.

—J'aimerais aussi à être compris, pendant six mois, dans toutes les invitations aux thé de Slowbridge.

—On me comprendra dans toutes les invitations durant tout le temps que je resterai ici, et il n'est pas probable qu'on vous laisse

de côté. Lorsque vous aurez été chez chaque personne une fois, on ne vous oubliera plus.

—Merci, c'est probable, dit M. Burnistone.

A toutes les réunions qui eurent lieu après celle de lady Théobald, les deux jeunes gens furent ainsi engagés ensemble. Le premier pas étant fait, les autres parurent tout naturels. Mistress Burnham fut la première des dames de Slowbridge à être surprise et ravie en découvrant les mille qualités de l'homme dont, au début, elles s'étaient toutes concertées pour ignorer l'existence. Mistress Abererombie décida que les manières de M. Burnistone étaient tout ce qu'on pouvait désirer de mieux. Miss Pilcher exprima sa haute approbation pour ses vues sur l'éducation des femmes et sur "nos devoirs à l'égard de la jeunesse qui nous est confiée." Après la soirée de mistress Egerton, le vent de l'opinion publique avait tourné subitement en sa faveur.

Toutefois la même opinion publique ne changea pas en ce qui concernait Octavia. Les inquiétudes de la jeune fille ayant été calmées par plusieurs lettres rassurantes écrites de la Nevada par son père, elle commença à prendre son parti de s'amuser, et, il faut en convenir, entraînée par son caractère jeune et gai, elle ne laissa pas que de commettre un assez grand nombre de maladresses. A chaque occasion nouvelle, elle apparut dans un costume toujours différent et des plus élégants. Elle accepta les attentions de M. Francis Barold, comme si c'était la chose la plus simple du monde. Elle plaisanta "sur le ton de la Nevada," ainsi que le faisait M. Burnistone, avec le révérend Arthur Poppleton, qui apparaissait plus fréquemment aux thés qu'il n'en avait eu jusqu'alors l'habitude. Elle jouait au croquet sur le gazon, avec lui et avec M. Barold, presque tous les jours et sous les yeux de tous les voisins. M. Burnistone, qu'elle avait réussi à attirer également, se joignait à ces innocentes parties, et, en réalité, pour se servir de l'expression de miss Pilcher, "il n'y avait plus de limites à l'inconvenance d'une conduite si peu féminine."

Plusieurs fois les commentaires avaient été leur train par ce fait que Lucia Gaston avait été vue parmi les joueurs. Elle avait même joué avec Barold contre Octavia et M. Poppleton, le jour mémorable où ce dernier avait pris sa première leçon.

Barold, dans plusieurs occasions, avait profité de l'invitation octroyée par Octavia, à la très grande confusion de miss Belinda. Il était venu le soir du jour où le révérend avait fait sa fameuse visite.

— Lady Théobald vous aime-t-elle beaucoup ? lui avait demandé Octavia dans le cours de la conversation.

— Elle est bien bonne, si elle m'aime, avait-il répondu en riant ironiquement.

— Vous aime-t-elle assez pour vous accorder tout ce que vous lui demanderiez ?

— J'en doute fort, en vérité. Songez au degré d'affection que cela indiquerait ! Moi-même, il n'est pas quelqu'un que j'aime assez pour faire tout ce qui lui conviendrait.

Octavia le regarda longtemps ; et après un moment de silence :

— Eh bien, je crois ce que vous me dites.

Barold rougit légèrement.

— Est-ce une accusation ou quelque chose du même genre ? Cela en a assez l'air, vous savez.

Pour toute réponse, Octavia se contenta de rire un peu, puis elle ajouta :

— Je désire que vous demandiez à lady Théobald de faire une certaine chose.

— Je crains de n'être pas aussi en faveur que vous vous l'imaginez, répondit-il en paraissant un peu contrarié.

— Eh bien, je crois cependant qu'elle ne vous refusera pas en cette occasion, continua-t-elle ; si elle ne me méprisait pas autant, je le lui demanderais moi-même.

Il daigna sourire.

— Vous méprise-t-elle ?

— Oui, fit-elle d'un mouvement de tête. Elle ne me parle qu'à cause de ma tante Belinda. Elle trouve que je suis *fast*. Le croyez-vous aussi ?

Il fut pris au dépourvu, et ce n'était pas la première fois. Elle l'avait déjà, depuis leur récente rencontre, à plusieurs reprises, décontenancé, et il trouvait cela très désagréable, se sentant gré, dans son for intérieur, de rester toujours calme et froid. La ré-

ponse ne lui venant pas tout de suite, il garda durant une seconde le silence.

— Dites-moi la vérité, persista-t-elle à dire, je ne le ressentirai pas.... beaucoup.

— Je crois que vous ne le ressentirez même pas du tout.

— Peut-être.... allons ! croyez-vous que je sois coquette et mondaine ?

— Je dois vous dire que je ne vous trouve pas sauvage.

Elle le regarda de nouveau en souriant.

— Cela signifie que vous me trouvez mondaine et coquette. Après tout, cela m'est indifférent. Voulez-vous faire à lady Théobald la demande que je désire ?

— Je ne dis pas que vous soyez le moins du monde coquette, répondit-il avec un peu de roideur, vous n'avez pas été élevée comme.... comme lady Théobald a élevé miss Gaston, par exemple.

— Je le crois, en effet, répondit Octavia ; puis elle ajouta résolument : elle a eu en cela ce que vous appelez de *grands avantages*.

Il ne put démêler l'expression de son visage. Elle parlait avec un parfait sérieux, les yeux baissés vers la table.

— Vous plaisantez, sans doute, dit-il évasivement.

Elle leva les yeux vers lui.

— Quoiqu'il en soit, il n'y a pas matière à plaisanterie en ce qui regarde Lucia Gaston. Voulez-vous faire ma commission ? Je voudrais que vous demandassiez à lady Théobald de laisser Lucia venir jouer au croquet avec nous mardi. Elle jouera avec vous contre M. Poppleton et moi.

— Qu'est-ce que ce M. Poppleton ? demanda-t-il d'un air contraint.

Il ne se souciait pas de se trouver en compagnie avec un étranger quelconque. On ne pouvait vraiment savoir ce dont était capable cette petite Américaine.

— C'est le pasteur de l'église, répondit-elle sans embarras. Il est très gentil, tout petit, très soigné et rougit jusqu'au bout de ses bottes. Il est venu voir ma tante Belinda, et je l'ai invité à venir prendre des leçons de croquet.

— Qui doit lui donner ces leçons ?

— Moi ! J'en ai donné à une vingtaine d'hommes, au moins, à New York et à San-Francisco.

— J'espère qu'il sent tout le prix de votre amabilité ?

— Je voudrais lui faire oublier d'avoir peur, dit-elle avec un rire joyeux.

C'était assurément dépitant pour Barold de voir que son air de réserve et de mécontentement était toujours reçu avec tant d'indifférence et de légèreté. Elle ne paraissait jamais s'apercevoir de la froideur subite que voulaient exprimer ses manières. N'était la pensée de ce qu'il se devait à lui-même, il aurait pris avec elle une attitude toute glaciale. Mais elle continuait à badiner si gaie-ment, elle semblait ignorer si complètement sa mauvaise humeur, qu'il retrouva promptement son flegme habituel et oublia presque son récent mécontentement.

Avant de prendre congé, il promit donc de demander à lady Théobald de permettre à Lucia de se joindre à leur jeu de croquet. Il avait trouvé aussi charmante qu'affectueuse une des phrases d'Octavia à ce sujet.

— J'aime miss Gaston, avait-elle dit. Je crois que nous pourrions être amies, si lady Théobald le voulait bien. Ses *grands avantages*, dont nous parlions tout à l'heure, pourraient m'être utiles et me faire beaucoup de bien.

Elle ajouta en riant :

— Et je pense que j'ai besoin de faire des progrès. Tous mes *avantages*, à moi, n'ont été que d'une seule sorte.

Lorsque Francis Barold fut parti, elle étonna miss Belinda, en lui disant :

— J'ai demandé à M. Barold s'il me croyait coquette et mondaine, et je crois qu'il le trouve.... J'en suis même certaine.

— Ah ! ma chère !.... ma chère !.... s'écria miss Belinda, quelle étrange question à adresser à un homme ; que va-t-il en penser ?

Octavia sourit de son air le plus calme.

— N'est-il pas singulier que vous me répétiez cela si souvent. Je crois que je périrais d'ennui s'il fallait, comme vous, me tenir sur la défensive. Je vais droit mon chemin ; je ne me tourmente jamais ; je n'ai pas l'intention de rien faire d'extraordinaire et je ne vois pas pourquoi on en aurait l'idée.

XVI

Lucia reçut permission de faire sa partie de croquet et de s'y rendre, escortée, en allant et en revenant, par Francis Barold. Peut-être lady Théobald songeait-elle intérieurement que le contraste, entre la réserve anglaise et les manières libres et hardies des jeunes filles de la Nevada, pourrait amener un heureux résultat.

— Je compte, dit-elle, que votre attitude fera clairement voir que vous, au moins, avez vécu dans un pays civilisé. Les jeunes gens d'aujourd'hui peuvent se laisser amuser par les jeunes personnes dont la conduite ferait monter la rougeur aux joues d'une femme de quarante ans, mais il n'entre pas dans leurs habitudes de les prendre au sérieux.

Lucia rougit ; elle ne dit rien, tout en regrettant de n'avoir pas le courage de prononcer les paroles qui montaient à ses lèvres. Elle avait récemment découvert que, parfois, lorsque sa colère était excitée, des réponses singulièrement caustiques lui venaient à point à l'esprit ; l'aplomb lui manquait encore pour les faire à haute voix ; mais elle sentait qu'étant donné le progrès que dénotait chez elle la seule pensée de ces réponses, le moment viendrait où, par son audace, elle laisserait lady Théobald confondue et muette d'étonnement.

Lucia se disait intérieurement : "C'est le cas ou jamais de me bien comporter, puisque, autrement, j'aurais devant moi la perspective de n'être pas prise au sérieux. Je suis curieuse de savoir si c'est M. Poppleton ou Francis Barold qui ne me prendrait pas au sérieux, et je me demande si les jeunes filles américaines sont plus libres et hardies que nous ne le sommes quelquefois en Angleterre, lorsque nous nous y essayons."

Elle jouit infiniment de son après-midi, surtout vers le tard, quand Burmistone, qui passait par là, entra, invité par Octavia, qui l'aperçut par-dessus la haie. Après avoir été saluer miss Belinda, qui, pour garder les convenances, se tenait assise dans le jardin, M. Burmistone se dirigea à travers le gazon vers Lucia. Elle attendait son tour de jouer et riait en voyant l'ardeur en-

thousiaste de M. Poppleton, qui, sous la direction d'Octavia, mettait tant d'énergie dans son jeu. Les yeux de Lucia étaient brillants, et elle avait momentanément perdu l'air embarrassé de quelqu'un qui se sent dans son tort.

— Je suis heureux de vous voir ici, lui dit M. Burmistone.

— Et moi, je suis heureuse d'y être, répondit-elle; j'ai eu une si bonne après-midi! tout m'a semblé si gai et si. ... et si diffé-

rent.....

— Différent est bien dit, reprit-il en riant.

— Ce mot exprime tant de choses!

— Cela est bien vrai.

— Regardez M. Poppleton et Octavia.

— En êtes-vous déjà à dire *Octavia*? demanda-t-il.

Elle baissa les yeux et rougit.

— Je ne dirais pas *Octavia* à ma grand'mère.

Puis le regardant tout à coup:

— C'est lâche, n'est-ce pas? dit-elle. Je trouve par moment que je suis très lâche. Quoique, en vérité, ce ne soit pas dans ma nature. J'aimerais mieux être droite et franche.

— Ce serait mieux, en effet.

— Vous le pensez? lui demanda-t-elle vivement.

Il ne put s'empêcher de sourire.

— Dites-vous jamais le contraire de la vérité à lady Théobald? reprit-il; s'il en était ainsi, je commencerais à m'alarmer.

— Pas en paroles, mais en fait, répondit-elle en rougissant beaucoup. C'est une sorte de mensonge, vous le savez, d'avoir l'air d'être de son avis lorsqu'il n'en est rien et de prétendre aimer un peu certaines choses qu'en réalité je déteste. J'ai essayé de me perfectionner dans ces derniers temps, et une ou deux fois je l'ai fort irritée. Elle dit que je suis désobéissante et que je lui manque de respect. Un jour elle m'a demandé si c'était mon intention d'imiter miss Octavia Bassett; c'est quand je lui ai dit qu'il me semblait que j'avais perdu mon temps en étudiant le piano.

Lucia, en terminant, soupira doucement.

Durant cette conversation, Octavia avait été obligée de s'occuper de M. Poppleton et de Francis Barold. Elle faisait de son mieux pour être une aimable hôtesse. Si elle avait eu l'intention

d'user de séduction à l'égard de ces deux messieurs, elle n'aurait pu se plaindre de trouver la tâche difficile en ce qui concernait M. Poppleton. Sa première timidité passée, il se laissa captiver le plus facilement du monde. Lorsqu'il avait quitté Octavia, la bourse de soie entre les mains, il avait senti, sous son vêtement ecclésiastique, son cœur battre d'émotion. C'était un cœur, il faut l'avouer, aussi sensible qu'inexpérimenté. Ce petit homme, d'un caractère doux et affectueux, avait nourri, depuis sa plus tendre jeunesse, des rêves confus d'un avenir de bonheur calme, sous la forme d'une créature charmante, éprise du même idéal que lui et qui aurait préféré le solide bien d'une affection sincère aux plaisirs d'un monde affolé. Une ou deux fois même, l'idole avait reçu son culte discret, mais comme, à chaque fois, ses espérances avaient été déçues avant leur épanouissement, en voyant celles qui en étaient l'objet unies à des êtres frivoles et perfides, jamais ses rêves n'avaient beaucoup approché de la réalité.

Depuis son établissement à Slowbridge, M. Poppleton s'était senti un peu opprimé par les circonstances. Il avait été péniblement affecté en s'apercevant que sa présence ne laissait pas que de faire naître une sorte de trouble chez des jeunes personnes qui n'étaient certainement pas moins innocentes que lui. Comment ne pas reconnaître que les demoiselles Egerton cessaient de causer librement dès qu'il s'approchait du groupe dont elles faisaient l'ornement? La même chose avait lieu pour presque toutes leurs compagnes. Leurs manières témoignaient d'une sorte de circonspection, comme si elles désiraient éloigner l'idée qu'elles fussent capables de commettre la moindre imprudence. ●

— Il semblerait qu'elles ont peur de moi, s'était-il dit une ou deux fois. Mon Dieu! j'espère qu'il n'y a rien dans ma manière d'être qui puisse faire penser que....

Il s'était senti si alarmé par cette terrible réflexion, qu'après cette épreuve il ne s'était jamais approché d'aucune de ces jeunes personnes sans une sorte de crainte et de tremblement, ce qui n'avait certainement pas ajouté au plaisir de leur rencontre.

L'existence du révérend Poppleton se trouvait, par conséquent, assez dénuée d'agrément.

— J'ai beaucoup de respect pour les jeunes personnes de Slow-

bridge, avait-il dit à Octavia dans cette même après-midi ; il y en a de remarquables... très remarquables, en vérité. Elle prennent intérêt aux affaires de l'Église, aux pauvres, aux écoles, avec beaucoup de bonté et sans aucune préoccupation personnelle. Les jeunes personnes ont, en général, tant d'occasions de se laisser distraire de pareils sujets.

— Si je reste assez longtemps pour cela à Slowbridge, répondit Octavia, je m'intéresserai, à coup sûr aux choses de l'Église, aux pauvres et aux écoles.

Il parut au révérend qu'il n'y avait jamais rien eu dans le monde de plus délicieux à entendre que le rire et les remarques originales d'Octavia. Elle lui apparut si belle et d'une gaieté si charmante qu'il oublia tout, excepté son admiration pour elle. Il s'amusa si bien durant cette après-midi, qu'il en devint presque brillant au point d'exciter les commentaires sarcastiques de M. Francis Barold, qui, lui, ne s'amusait pas du tout.

— Que le diable l'emporte ! se disait-il à lui-même en regardant ce qui se passait. Est-ce donc pour cela que je suis venu ici ? Je devais bien, du reste, m'y attendre. Elle est en train de se divertir avec ce pauvre innocent et me voici tout à fait laissé dans l'ombre. C'est probablement sa façon d'agir avec les jeunes gens de la Nevada.

Il n'avait nullement l'intention d'entrer en lice avec le révérend Arthur Poppleton ou de cacher à la coquette Octavia qu'il trouvait qu'elle faisait fausse route. Elle ne pouvait, dans son intérêt, en être trop tôt avertie. C'est pourquoi il se mit à jouer le plus mal possible avec beaucoup de dignité.

Mais Octavia était si profondément intéressée par l'ardeur des efforts de M. Poppleton pour faire honneur à ses leçons, qu'elle n'avait pas l'air d'avoir conscience d'autre chose.

Son jeu était des plus habiles, et elle fit arriver son partenaire au but avec un si vif contentement de sa propre adresse, que c'était un spectacle amusant à voir. De temps en temps, elle faisait comme des petits bonds. Elle donnait ses avis, ses directions ; elle contrôlait ses mouvements ; sa physionomie prenait presque un aspect désolé quand il avait fait quelque faute.

Mistress Burnham, qui, assise dans son grand fauteuil derrière

les rideaux de sa fenêtre, surveillait de loin ce qui se passait, éprouvait la plus vive indignation à la vue de tout cet entrain déployé par Octavia.

— Il n'y a dans ses manières ni calme ni convenance, dit-elle. Est-ce qu'un jeu de croquet doit être une affaire de si grande importance? C'est presque de l'impiété que de concentrer toutes ses facultés sur un simple passe-temps.

— Elle paraît s'en amuser beaucoup, maman, répondit miss Laura Burnham, avec un léger soupir; en regardant par-dessus l'épaule de sa mère. Tous, sans exception, semblent s'amuser. Jamais jusqu'à présent, je n'avais vu cette expression à Lucia. Le seul qui soit un peu triste, c'est M. Barold.

— Il est sans doute choqué des manières libres dont il est témoin et auxquelles il n'a pas été accoutumé. Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'en ait pas été frappé plus tôt.

XVII

Le jeu fini, Octavia quitta ses partenaires et s'avança avec grâce et d'un air victorieux vers Barold. Elle souriait et, pendant quelques instants, elle resta à la même place s'éventant, parce qu'elle avait chaud, avec un éventail japonais aux couleurs brillantes.

— Ne trouvez-vous pas que je suis un bon professeur? lui demanda-t-elle.

— J'en conviens en effet, répondit Barold, sans aucun enthousiasme; je crains d'ailleurs de n'être pas bon juge.

Elle continua à agiter gaiement son éventail.

— J'avais un si bon élève, dit-elle.

Et l'éventail, pour un moment, se tint en repos. Puis retournant en plein son visage de son côté:

— J'ai donc fait quelque chose que vous désapprouvez. J'en avais le sentiment.

Francis Barold se renferma aussitôt en lui-même. Il ne lui plaisait pas, de l'humeur dont il était, qu'elle crût qu'il s'intéressât beaucoup à ce qu'elle pouvait faire.

— Je n'oserais me prononcer, vous connaissant depuis si peu de temps, commença-t-il à dire.

Elle le regarda fixement, en s'éventant d'un mouvement lent et régulier.

— Vous rager en ce moment, dit-elle; je m'en étais déjà aperçue.

L'expression de Barold devint, à ce mot, si dédaigneuse, qu'elle put à l'instant lire sa pensée sur son visage, et souriant légèrement :

— Ah ! reprit-elle, c'est un mot américain. Il vous paraît étrange, n'est-ce pas ? En Angleterre, vous dites *être vexé* au lieu de *rager*. Eh bien, vous êtes vexé.

— Si j'ai été assez mal-appris pour paraître de si mauvaise humeur, répondit-il, alors je vous en demande pardon. Je n'ai certainement pas le droit de montrer tant d'intérêt pour ce qui vous regarde.

Il crut sentir qu'il avait frappé juste. Mais elle n'en sembla pas le moins du monde décontenancée et elle sourit de nouveau.

— Personne, à vrai dire, n'aurait le droit de se mettre en rage... je veux dire, d'être vexé ; cependant je ne sais pas comment on ne peut vivre sans que cela ne vous arrive continuellement. Vingt fois le jours je me sens comme enragée... je veux dire vexée.

— En vérité ? Ce furent les seules paroles de Barold.

— Je crois vraiment que c'est avec intention, dit-elle, que vous être si froid ; c'est parce que vous vous rappelez ce que je vous ai dit l'autre jour.

— Je regrette d'avoir à convenir que je ne m'en souviens pas en ce moment. J'espère que ce n'était rien de bien sérieux.

A sa grande surprise, Octavia baissa les yeux pour regarder son éventail et lui répondit presque à voix basse.

— Je vous ai dit que j'aurais quelquefois besoin d'être redressée.

Il faut avouer qu'il se sentit tout à coup désarmé. Il y avait une douceur dans ses manières qui lui faisait impression ; il était à la fois embarrassé et charmé ; cependant il avait en même temps le sentiment qu'il lui fallait se garder de prendre les choses trop au sérieux.

— Oh ! dit-il, j'ai pensé que c'était une bonne plaisanterie.

— Non, ce n'était point une plaisanterie, dit-elle avec une intonation encore plus basse. J'en ai véritablement besoin.

Et en disant cela elle avait relevé la tête.

— Si vous m'avertissiez toutes les fois que je ferais quelque chose de mal à propos, je crois, dit-elle, que ce serait avantageux pour moi.

Il sentit qu'elle n'avait pas tout à fait tort, et fut aussi frappé de l'idée que le rôle de Mentor ne laisserait pas que d'être très intéressant aussi longtemps qu'il pourrait le remplir sans s'engager plus qu'il ne le voulait. Cependant il lui en coûtait de descendre tout à coup de l'espèce de piédestal où il s'était placé.

— J'ai peur, dit-il, que vous n'en soyez bien ennuyée.

— Moi, j'ai peur, répondit-elle, que ce ne soit vous qui n'en soyez le premier ennuyé; vous auriez tant de choses à me dire et si souvent.

— Voulez-vous me donner à entendre que vous suivriez mes avis ?

— Je ne puis dire que je les suivrais tous, fut sa réponse, mais j'en suivrais quelques-uns et peut-être beaucoup.

— Grand merci ! dit-il, mais je ne me figure pas que j'en aie beaucoup à vous donner.

Elle se mit à sourire très simplement.

— On ne m'a jamais donné aucun conseil, dit-elle ; je ne suis pas sûre que je les eusse fort goûtés, si j'en avais reçu, ni qu'ils m'eussent déplu, puisque je n'en ai jamais fait l'épreuve. Mon père m'a gâtée; il m'a laissée faire tout ce que je voulais; il disait ne s'en soucier à aucun gré, pourvu que je fusse heureuse, et je dois convenir que j'ai été presque toujours fort heureuse. Je ne vois pas comment il en aurait été autrement, pouvant faire tout ce que je voulais et n'ayant personne pour m'en empêcher. Je n'ai jamais été malade; j'ai toujours pu acheter ce dont j'avais envie et tout le reste de même, c'est ainsi que j'ai toujours été heureuse. J'ai vu, dans des livres, des jeunes filles souhaitant d'avoir une mère pour prendre soin d'elles; je ne me souviens pas d'avoir particulièrement souhaité d'en avoir une. Je sais prendre soin de moi-même: j'avoue aussi qu'il y a bien des mères dont on se passerait volontiers. Je connais plus d'une jeune personne ayant sa mère et cependant toujours malheureuse.

Barold se mit à rire en dépit de lui-même, et quoiqu'elle eût naïvement parlé avec le plus grand sérieux, Octavia se mit à rire comme lui.

Au bout d'un moment elle revint à la charge.

— Maintenant, dit-elle, apprenez-moi ce que j'ai fait de mal à propos cette après-midi, je veux dire ce qu'à ma place Lucia Gaston n'aurait point fait. Je dis cela, parce que je ne serais pas fâchée de ressembler un peu à Lucia Gaston... du moins en quelque chose.

— Lucia en devrait être fort reconnaissante.

— Ainsi fait-elle, reprit Octavia; nous avons eu une petite conversation à ce sujet, et elle a été aussi charmée que possible de ce désir que je lui exprimais jusqu'au moment où je l'ai vue rougir. Devinez ce qu'elle m'a dit ?

— Je ne saurais.

— Elle m'a dit qu'elle voyait tant de choses chez moi qu'elle enviait, qu'il lui était impossible de croire que j'eusse la moindre envie d'être tout à fait comme elle.

— C'était une réponse très polie, répondit Barold d'un air moqueur; je n'aurais jamais imaginé que lady Théobald l'eût si bien élevée.

— Elle pensait ce qu'elle disait, répondit Octavia; vous pourrez en croire ce que vous en voudrez, mais elle le pensait. Je sais très bien reconnaître quand les personnes pensent ce qu'elles disent ou quand elles ne le pensent pas.

— J'aimerais à en pouvoir dire autant.

Octavia se mit à regarder de nouveau son éventail.

— Eh bien, j'attends, dit-elle.

— Vous attendez quoi ?

— Que vous me disiez par où j'ai péché.

— Quelle importance pouvez-vous attacher à mon opinion ?

— J'y attache quelque importance en ce moment.

Ces derniers mots impatientèrent réellement Barold, et peut-être le poussèrent-ils à bout.

— Si nous devons prendre modèle sur Lucia Gaston, dit-il, eh bien, il est probable que Lucia Gaston n'aurait pas eu de telles complaisances pour M. Poppleton.

— *Complaisances !* s'écria-t-elle, ouvrant tout grands ses jolis yeux ; quand je m'évertuais tout simplement à lui apprendre à jouer au croquet ? En vérité, je n'appellerais pas cela des *complaisances*.

— Lucia Gaston, répondit-il, n'aurait peut-être pas agi de même.

Elle parut un peu embarrassée.

— Vous ressemblez beaucoup à ma tante Belinda, dit-elle.

Il se redressa d'un air contraint. Il ne pensait pas avoir la moindre ressemblance avec miss Belinda.

Elle continua sans avoir remarqué son mouvement :

— Vous croyez que tout a son importance ; vous m'avez dit cela absolument comme ma tante Belinda, qui me répète incessamment : " Qu'est-ce qu'on en pensera ? " Il ne me vient jamais à l'idée qu'on en pensera quelque chose. Bon Dieu ! pourquoi s'en occuperait-on ?

— Vous vous apercevrez un jour qu'on s'en occupe, répondit-il.

Lorsqu'on se sépara pour la soirée, Barold ramena Lucia chez elle, et Burmistone descendit la rue en compagnie du révérend.

M. Poppleton était agréablement excité ; sa petite figure rayonnait de joie.

— Quelle charmante personne que miss Bassett ! s'écria-t-il lorsqu'ils se furent un peu éloignés de la maison. Quelle charmante personne !

— Très charmante, répondit gravement M. Burmistone ; je n'ai certainement jamais rien vu de plus joli ; et quelles robes elle a !...

— Oh ! interrompit M. Poppleton, avec un embarras qui n'était pas affecté, je... je voulais parler de miss Belinda Bassett, quoiqu'il est certain que ce vous dites est vrai ; miss Octavia Bassett... vraiment... je crois... Miss Octavia Bassett est *tout aussi*... on pourrait même dire est *plus* charmante que sa tante.

— Oui, reprit M. Burmistone, cela peut se dire assurément ; elle est moins mûre, mais c'est un défaut dont elle se corrigera avec le temps.

— Ses manières sont empreintes d'une si ravissante gaieté, ré-

pondit M. Poppleton, d'une franchise si ingénue, avec une telle... une... une si grande vivacité et si... si communicative...

Le révérend marcha quelque temps en silence, repassant dans sa mémoire cette ravissante gaieté, cette franchise ingénue, puis il reprit avec enthousiasme :

— Et quelle existence extraordinaire que la sienne ! Elle vient de me raconter qu'une fois, dans son enfance, elle avait passé plusieurs mois dans un placier, et qu'elle y était la seule femme. Elle dit que les hommes étaient très bons pour elle. Elle a connu les gens les plus étranges.

Au même moment, Francis Barold remettait Lucia sous la protection de lady Théobald, et les laissant ensemble, il leur fit ses adieux.

Sa Seigneurie, il faut en convenir, ne s'expliquait pas très bien ce qu'elle remarquait ou ce qu'elle croyait remarquer dans les manières et dans toute la personne de sa petite-fille. Elle sentait qu'elle n'avait jamais vu Lucia comme elle était dans cette après-midi ; ses joues étaient plus rosées qu'à l'ordinaire, sa jolie taille était plus à son avantage, ses yeux avaient une vivacité toute nouvelle. En approchant de la maison, elle causait et riait gaiement avec Francis Barold, et, après son départ, elle s'était mise à aller et venir avec une aisance qui ne lui était pas habituelle.

— Il s'est rendu agréable auprès d'elle, se dit milady, avec un sourire significatif ; cela lui est facile quand il le veut, et c'est tout à fait l'homme qu'il faut pour plaire à une jeune fille... Beau et avec l'air dominateur.

— Comment vous êtes-vous amusée ? demanda-t-elle.

— Beaucoup, répondit Lucia, plus que je ne m'étais jamais amusée ; merci.

— Oh ! s'écria Sa Seigneurie, laquelle de ses élégantes robes de New-York portait Miss Octavia Bassett ?

Elles étaient en train de dîner, et au lieu de baisser les yeux sur son assiette, Lucia regarda tranquillement et tout droit devant elle sa grand'mère assise de l'autre côté de la table.

— Elle portait une très jolie robe, d'un écreu clair, et qui lui

allait comme un gant. Cette robe faisait même paraître la mienne très laide et très passée de mode.

A ces mots lady Théobald posa sa cuiller.

— Elle vous a fait paraître mal habillée et hors de mode?... vous!

— Oui, il en est toujours ainsi. Je me demande ce qu'elle doit penser de nos toilettes de Slowbridge, répondit Lucia, qui se permit même de sourire légèrement.

— Ce qu'elle pense de nos toilettes, s'écria lady Théobald. *Elle!* Puis-je vous demander de quel poids peut être à Slowbridge l'opinion d'une jeune personne venant d'Amérique et de la Nevada?

Lucia prit tranquillement une cuillerée de soupe.

— Je ne pense pas, en effet, qu'à Slowbridge, on s'en soucie aucunement, dit-elle, mais... mais je ne crois pas que, de son côté, Octavia s'inquiète beaucoup de ce qu'on pense d'elle à Slowbridge. Il me semble que si j'étais à sa place, je ne m'en occuperais guère. Elle m'a toujours paru fort heureuse.

— Vous l'avez toujours trouvée heureuse! s'écria Sa Seigneurie. Vous avez envié une jeune fille de la Nevada, qui s'habille comme une actrice et se couvre de bijoux comme une sauvagesse? Une fille dont les manières avec les hommes font... font frissonner.

— Les hommes l'admirent, répondit très simplement Lucia, plus qu'ils n'admirent Lydia Egerton et certainement plus qu'ils ne m'admirent.

— Et vous, l'admirez-vous aussi?

— Oui, grand'mère, répondit courageusement Lucia; je le crois du moins.

Jamais, dans toute sa vie, lady Théobald n'avait été si surprise. Durant quelques minutes elle ne put, pour ainsi dire, prononcer une seule parole. Puis, retrouvant son sang-froid, elle indiqua du doigt la porte.

— Allez dans votre chambre, dit-elle d'un ton de commandement, ceci s'appelle, je pense, la franchise américaine? Allez dans votre chambre!

FRANCIS BURNETT.

(A continuer)

REVUE POLITIQUE

Le mois de janvier de l'an mil huit cent quatre-vingt-trois sera mémorable au point de vue littéraire — s'il ne diffère guère des autres mois au point de vue politique. Jamais autant de journaux et de publications périodiques n'ont vu le jour dans un même mois au Canada. Qu'on en juge par la chronologie que nous publions aux dernières pages de la présente livraison. Tous ces nouveaux-nés de la littérature ne vivront pas, sans doute; l'un d'eux a même disparu avant la venue de février. Mais nous y voyons la preuve d'un mouvement littéraire accentué. Les lecteurs deviennent plus nombreux et les auteurs également. C'est un fait à signaler au commencement d'une nouvelle année.

Janvier a été, comme toujours, le mois des amusements. La période du carnaval se trouvant courte, on s'est hâté de s'amuser — et hâté jusqu'au point de commettre des extravagances. On s'est imaginé que des amusements publics, présentés sous le nom magique de carnaval d'hiver, attireraient sur nos plages enneigées toute l'aristocratie financière et tous les *sportsmen* des Etats-Unis. Pour une fois la renommée de pays à température boréale — renommée dont nous jouissons de par le monde — allait nous servir de réclame.

Montréal donna le signal. Un comité s'organisa et recueillit des souscriptions. On conçut l'idée d'un palais de glace, et cette idée, transmise par le télégraphe, alla étonner les habitants des villes qui ne voient la glace que dans des réservoirs soigneusement cachés aux rayons du soleil. Cependant le palais de glace, qui a beaucoup fait parler de lui, n'a pas exercé l'attraction que l'on espérait. Quelques étrangers de distinction sont venus de New-York, de Boston et d'autres villes voisines de nos frontières; mais leur nombre était fort restreint. En somme, beaucoup d'argent de dépensé pour un maigre résultat. Les hôteliers ont tiré

quelque profit de ces trois ou quatre jours; quant aux autres souscripteurs, ils se sont amusés, — probablement.

Québec a eu aussi son “carnaval public;” mais le succès en a été moindre encore.

*
* * *

Nos députés provinciaux se sont assemblés à Québec, le 18 de janvier. Ils ont voté l'adresse en réponse au discours du trône presque sans discussion, réservant sans doute leurs efforts oratoires pour les mesures annoncées. Le véritable travail de la session ne peut commencer, règle générale, qu'après une quinzaine de jours de séances.

La réunion de la législature s'est faite au milieu de bien des rumeurs. La situation avait un peu l'attrait de la nouveauté; car les deux grands partis qui se font la lutte depuis l'établissement du régime actuel, étaient en proie à des dissensions ouvertes. Le public était attentif; une crise était possible, mais l'entente n'était pas impossible.

Avant le discours du trône, le premier ministre, dans un *caucus*, sonda les dispositions des députés conservateurs. Ses organes donnaient à entendre, le lendemain, qu'il avait réussi à apaiser les mécontentements et à dissiper les nuages. Les premières discussions dont l'enceinte législative a été le théâtre, indiquent cependant que, de ce côté, le ciel n'est pas parfaitement serein.

Du côté libéral, il y a eu guerre ouverte, non pas parmi les députés qui paraissent unis, mais dans la presse. La question de la coalition a servi de brandon de discorde.

Depuis assez longtemps, la *Concorde*, des Trois-Rivières, journal libéral, publiait des articles tendant à montrer que la coalition est la panacée qui peut guérir nos plaies provinciales et faire venir l'âge d'or — qui ne vient jamais. La *Patrie*, de Montréal, journal libéral dirigé par M. Beaugrand, repoussait toute idée de rapprochement avec le parti conservateur. La discussion, d'abord paisible, s'anima par degré; les personnalités commencèrent à s'y glisser et les gros mots suivirent de près. Rien de pire qu'une guerre civile, dit-on; — rien de plus envenimé qu'une lutte intestine dans les rangs d'un parti.

D'étranges révélations se firent jour. On a maintenant la preuve que les tentatives de coalition, dont les rumeurs nous parlaient si fréquemment, ont réellement eu lieu, et que les chefs conservateurs en sont venus, un moment, sur le point de s'entendre avec les chefs libéraux. M. Chapleau a offert aux libéraux trois por-

portefeuilles dans le ministère dont il était le chef ; M. Mousseau a eu, à ce sujet, plusieurs entrevues avec MM. Mercier, Thibaudeau et autres. On ne sait trop dans quel but les chefs conservateurs, qui avaient la majorité dans la législature, faisaient de telles propositions ; il appert même qu'ils s'engageaient à abolir le conseil législatif — notre sénat provincial. Le but évident des libéraux — but bien rationnel dans les circonstances, était un partage des portefeuilles, accompagné de la réalisation du seul article de leur programme : l'abolition de la chambre haute. La plupart d'entre eux se montrèrent favorables à ces propositions ; et la *Concorde* voulut en tirer un argument péremptoire dans sa lutte contre les anti-coalitionnistes.

L'organe de M. Beaugrand révéla de son côté que M. Poirier, l'auteur des articles publiés dans la *Concorde*, avait accepté de M. Chapleau une somme de trois mille huit cents dollars, pour retirer sa candidature à Terrebonne, en août dernier ; que M. Mercier avait conduit lui-même cette transaction et en avait assuré l'accomplissement en feignant de contester l'élection ainsi faite par acclamation. M. Poirier nia cette transaction ; MM. Thibaudeau et Geoffrion l'affirmèrent sous leur signature ; M. Mercier nia de nouveau, mais avec cette distinction : les trois mille huit cents dollars ont en effet été payés, mais ils ne sont pas la considération pour laquelle M. Poirier a retiré sa candidature. Cette somme était destinée à indemniser un libéral démis de fonctions rémunératives par le gouvernement conservateur.

M. Joly était intervenu dans le débat pour arrêter ces attaques ; mais sa voix de chef n'a pas été écoutée. A l'ouverture de la législature, le député de Lotbinière, ne voulant plus commander la petite phalange libérale, a remis lui-même son manteau à M. Mercier. Plusieurs fois auparavant, M. Joly avait offert sa démission.

La *Patrie* ne s'est pas avouée vaincue ; elle continue à attaquer M. Mercier et ne le reconnaît pas pour chef. Une nouvelle organisation libérale s'est formée dans un but évident d'hostilité aux vues politiques de M. Mercier. Le parti libéral est scindé en deux nuances distinctes, qui se font la guerre dans les clubs du parti. Quant aux douze ou quinze députés qui font face aux ministres sur les bancs de la chambre d'assemblée, ils paraissent unis à leur nouveau chef.

Le discours du trône a promis quelques projets de loi importants, concernant la pension des détenus, le droit de poursuivre la province devant les cours de justice, la procédure civile, etc. Nous en parlerons dans notre prochaine revue.

*
* *

Une attention sérieuse se porte sur les questions concernant l'éducation. Les actes de nos gouvernants sont maintenant surveillés sur ce point autant que sur les questions financières. Et c'est à bon droit. Depuis un certain temps, et surtout depuis trois ou quatre ans, les essais de législation sur ce sujet hérissé de difficultés n'ont pas été heureux. Les projets de lois arrivaient subitement à la fin des sessions ; on leur faisait subir en quelques jours les phases parlementaires avant même que le Conseil de l'instruction publique pût en prendre connaissance.

Les journaux, depuis la dernière session surtout, ont fortement blâmé ce procédé, et les évêques ont demandé que les projets de loi futurs soient soumis préalablement au Conseil de l'éducation. Le premier ministre a déclaré, en chambre, qu'il avait pris cet engagement. Les députés conservent le droit de proposer tout projet de loi sur la matière ; mais il y a lieu d'espérer qu'ils sauront se soumettre à la règle sage que le ministère a adoptée.

Le trésorier provincial a annoncé un surplus — chose inouïe depuis quelques années. Mais ce n'est malheureusement pas un surplus réel. Nos dépenses courantes ont excédé le chiffre de nos revenus ordinaires, et sans le remboursement du prêt municipal fait à la ville de Montréal, la province aurait un nouveau déficit de plus de deux cent mille dollars. Nos finances ne sont donc pas dans un état prospère, malgré la vente du chemin de fer du Nord. Nous nous trouvons en face d'une dette de dix-sept millions de dollars, et la population est absolument opposée au prélèvement de taxes nouvelles. Les revenus de la province sont très limités ; le subside fédéral, qui en forme l'item principal, est immobilisé par la constitution au chiffre de quatre-vingts centins par tête sur la population constatée par le recensement de mil huit cent soixante et un. Ainsi la population de la province doublerait tous les dix ans sans augmenter le subside.

Les dépenses, cependant, suivent une progression en rapport avec l'augmentation des habitants. La position ne sera pas longtemps tenable.

L'exploitation des terres publiques — disons la destruction de nos forêts — donne annuellement au trésor plus d'un demi million, mais ce revenu anormal aura un terme ; et alors ?

* * *

Les contestations d'élections n'ont jamais été aussi nombreuses. Peu de députés y échappent. Très souvent les élections sont annulées, ordinairement pour manœuvres corruptrices de la part des amis ou des partisans du candidat élu. Le député est obligé de recommencer une lutte pénible et de payer des frais énormes, souvent pour un acte qu'il n'a pu empêcher, dont il n'a pas même eu connaissance. L'honneur d'être législateur devient onéreux.

Au commencement de janvier, la cour d'élection, siégeant à Québec, a annulé le mandat de M. Gagnon pour Kamouraska, celui de M. Houde pour Nicolet, et celui de M. Fortin pour Montmagny. Dans le dernier cas, M. Bernatchez a été déclaré élu; dans les deux autres, les voteurs ont de nouveau été appelés au scrutin. M. Gagnon a été réélu, mais M. Houde a été remplacé par M. Dorais.

* * *

Le Manitoba vient de passer une nouvelle période électorale. Le ministère Norquay est resté en majorité. Les Canadiens-Français ne sont que cinq dans une législature de trente et un membres, ce qui ne représente pas leur force numérique réelle dans la population.

L'Ontario aura bientôt son tour. La présente législature a complété ses travaux et elle devra renouveler son mandat. Les élections partielles qui ont eu lieu récemment donnent à croire que le cabinet grit peut envisager sans trop de craintes l'éventualité qui se prépare. Les finances de la province laissent voir, cette année, un déficit. Les dépenses ont augmenté dans une proportion considérable depuis quelques années; mais l'Ontario n'a pas de dettes. Au contraire, dans les premières années de la confédération, elle a accumulé un surplus de cinq millions, qui se voit encore dans les chiffres officiels.

* * *

La police anglaise est enfin parvenue à mettre la main sur les assassins de lord Cavendish et de M. Burke. L'un de ceux qui ont participé à cette infâme tragédie, a dénoncé les coupables. Le procès s'instruit à Dublin; tout fait croire que, cette fois, les soupçons ne font pas fausse route.

La question irlandaise se pose encore menaçante au cabinet anglais. La tranquillité relative dont l'Irlande paraît jouir depuis quelques mois, n'indique nullement que les esprits sont satisfaits. Selon les dépêches, M. Gladstone songerait à concéder encore quelques-unes des revendications irlandaises.

L'événement le plus considérable arrivé en Europe depuis notre dernière revue, est, sans contredit, la mort de M. Gambetta. Depuis quelques semaines, le câble nous parlait d'une maladie légère qui retenait l'ex-dictateur confiné dans sa demeure. Mais les journaux les plus autorisés se taisaient ou annonçaient un rétablissement prochain. Dans la dernière semaine de décembre, on commença à avouer que la maladie était grave, et le dernier jour de l'an, à minuit, M. Gambetta expirait dans sa villa, entouré de quelques amis.

La nouvelle causa en France un émoi considérable. Gambetta était dans la force de l'âge ; personne ne songeait à la possibilité de sa disparition.

La cause véritable de la mort de l'ex-dictateur n'est pas encore connue. On a dit qu'en maniant un pistolet, un coup était parti accidentellement, et une balle lui était entrée dans la main. D'autres n'ont pas voulu voir, dans ce fait, un accident, mais la main d'une femme. Selon les rapports des médecins, cette blessure n'aurait pas été la cause de la mort. Les bruits les plus divers ont couru à ce sujet.

La mort de l'ex-dictateur est une perte que la troisième république n'était pas en état de subir. Les groupes républicains ont perdu leur dernier lien de cohésion, et l'anarchie gouvernementale s'est installée en maîtresse au palais Bourbon. Gambetta avait des adversaires dans les rangs de la gauche ; ses vues autoritaires déplaisaient ; mais il était le seul homme autour duquel les républicains de toutes nuances pouvaient se rallier dans un moment de danger.

On a fait à M. Gambetta des funérailles publiques. Il était mort sans appeler à son chevet les secours de la religion ; il a été enterré civilement. M. Brisson, et deux ou trois autres députés, ont prononcé quelques paroles de regret sur sa tombe ; c'est là ce que la république a imaginé pour remplacer les prières.

On se demandait quels allaient être les effets de la disparition du dictateur ; les événements n'ont pas tardé à les indiquer. Le ministère Duclerc est tombé sur le premier incident qui s'est produit. Le prince Napoléon, croyant le moment bien choisi, lança tout à coup un manifeste revendiquant ses droits au trône impérial. Le ministère a pris alarme à la lecture de ce document bien

inoffensif, et il a envoyé un agent de police conduire le prince à la Conciergerie. Les journaux républicains s'imaginèrent que des complots allaient éclater partout; ils parlèrent même d'une conspiration royaliste, embrassant tout l'ouest de la France; dans leur frayeur, ils comptaient les conspirateurs par légions.

Il n'en était rien; après quelques jours, il fallut avouer que tout cela était le fruit de l'imagination. Un républicain zélé proposa cependant l'expulsion de tous les membres des familles ayant régné en France. Il fallait cela, prétendait-il, pour sauver la république. Après des débats orageux, la chambre des députés adopta cette proposition draconienne; mais tout fait prévoir que le sénat ne concourra pas dans cette mesure rigoureuse.

La France a perdu le général Chanzy, frappé d'apoplexie quelques jours après la mort de Gambetta. Il avait commandé la seconde armée de la Loire et il était considéré comme le général de la revanche.

L'Italie, l'Espagne et la France discutent l'opportunité de remplacer le serment par une formule banale. Pauvres sociétés aveuglées!

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

VŒUX DE BONNE ANNÉE, par Louis des Lys. Québec, imprimerie Léger Brousseau, 1883.

Voici un charmant petit livre, qui vient nous souhaiter prospérité et bonheur pour la nouvelle année. L'auteur y fait la part de Dieu, de l'Eglise, de la Patrie, de la Famille et des amis. La rumeur, qui est toujours indiscreète sans être invariablement fausse, attribue cet opuscule à l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec et dont l'extrême jeunesse ne fait que rehausser la position élevée qu'il occupe déjà dans notre clergé. Quoi qu'il en soit, nous avons lu les *Vœux de bonne année* avec un grand plaisir et nous engageons nos lecteurs à se les procurer. Nous ne pouvons analyser ce livre, mais nous citerons un passage qui donnera une idée du style ainsi que du patriotisme de l'auteur. Voici comment il exprime ses vœux de bonne année à la Patrie : " Je t'aime, ô Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore ; j'aime ton fleuve-roi, tes grands lacs, ton sol fertile, ton ciel bleu. Et comment ne pas t'aimer, cher pays qui m'as donné mon berceau, ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis ? Je t'aime, lorsque tes campagnes ont revêtu leur robe de verdure, lorsque tes jardins sont en fleurs, lorsque tes forêts d'éraables sont pleines de vie, de gaieté, de mystères, de parfums et de chansons. Je t'aime encore, lorsque tu t'enveloppes de tristesse, lorsque tes arbres se dépouillent de leurs feuilles, lorsque tout repose dans tes prés, lorsque l'hiver a jeté sur toi son immense linceul."

Nous voudrions encore citer la description du jour de l'an dans la famille, mais l'espace nous manque. Cependant, comme les souhaits sont à l'ordre du jour, nous souhaitons à notre collaborateur, car Louis des Lys est des nôtres, un long et brillant avenir dans la carrière des lettres.

P. B. MIGNAULT.

CHRONOLOGIE LITTÉRAIRE

1883

- 2 janvier. — Réapparition de la *Gazette de Sorel*, à Sorel, P. Q. Elle sera publiée deux fois par semaine. G. I. Barthe, rédacteur.
- 4 janvier. — Prospectus de *Cent Cueillettes par semaine*, journal hebdomadaire de 16 pages, s'adressant aux classes agricole et ouvrière. Chapleau & Fils, éditeurs, Montréal. Rédigé par un comité.
- 13 janvier. — Premier numéro de la *Semaine religieuse*, journal hebdomadaire publié à Montréal avec l'approbation de l'Evêque diocésain. Ce sera, comme son nom l'indique, un journal purement religieux.
- 14 janvier. — Union Catholique (Montréal). Lecture sur Savonarol par M. Alph. Leclaire. Quelques considérations sur le même sujet par le Rév. P. Hamon, S. J. Cette lecture a complété l'étude faite par M. Leclaire sur ce célèbre moine italien.
- 20 janvier. — Réapparition du *Petit Journal*, feuille quotidienne, petit format, publié à Québec par M. Joseph Dusseault.
- 20 janvier. — La *Minerve*, de Montréal, publie un numéro contenant plusieurs articles littéraires.
- 20 janvier. — Premier numéro de l'*Étincelle*, journal bi-mensuel, donnant les nouvelles de société. Rédigé par un comité de jeunes gens. Publié à Montréal.
- 21 janvier. — Union Catholique (Montréal). Lecture sur Mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, par M. A. Leblond.
- 22 janvier. — Premier numéro du journal *le Soir*, (Montréal) qui sera l'édition du soir de *La Patrie*. Cette dernière devient, ce même jour, feuille du matin. H. Beaugrand, directeur-propriétaire.
- 23 janvier. — Prospectus de l'*Étendard*, journal quotidien du matin, à grand format, qui sera publié régulièrement à Montréal à compter du 3 février. Il sera rédigé par un comité de collaborateurs sous la direction de l'hon. F. X. A. Trudel, sénateur. Administrateur, M. J. A. Prendergast.
- 24 janvier. — Salle Montcalm (Québec). Conférence donnée par M. A. Michel sur la pression atmosphérique.
- 24 janvier. — Société de géographie de Québec. Elections des officiers pour l'année 1883. — Président: Lt-Col. W. Rhodes; Vice-présidents, H. H. Miles, L. L. D., D. C. L., H. J. J. B. Chouinard et Vincent Cazeau; Secrétaire-correspondant français, Dr N. E. Dionne; Assistant-secrétaire-correspondant

français, N. Levasseur; Secrétaire-correspondant anglais, J. Bignel, A. P.; Secrétaire-archiviste, J. J. T. Frémont; Trésorier, L. P. Sirois, N. P.; Bibliothécaire, E. T. Fletcher; Membres additionnels du conseil, MM. T. Ledroit, le chevalier Baillargé, M. L. R. C., Geo. Stewart, jr, M. S. R. C., Alexander Fraser.

28 janvier.—Union Catholique (Montréal). Lecture par M. A. Leblond sur Melle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu. (Continuation du 21.)

28 janvier.—Institut Canadien (à Lévis). Lecture par M. Nap. Legendre sur les merveilles du siècle (bateau à vapeur, chemin de fer, électricité, etc.)

31 janvier.—Salle Montcalm, (Québec). Conférence de M. A. Michel sur "le travail mécanique."

31 janvier.—Dernier numéro de *le Soir*. *La Patrie* redevient journal du soir.

Janvier.—Elections des officiers de la société littéraire et historique de Québec. Président, D. A. Ross; Vice-présidents, G. Stewart, jr, F. R. S. O., H. S. Scott, W. Hossack, J. Whitehead; Trésorier, E. Pope; Bibliothécaire, F. C. Wurtele; Secrétaire-archiviste, J. E. Belleau; Secrétaire-correspondant, W. Clint; Secrétaire du conseil, A. Robertson; Curateur du musée, T. H. Olivier; Curateur, R. McLean; Membres du comité, J. M. Lemoine, F. R. S. C., C. Tessier, P. Johnson, J. Harper.

M. J. M. Lemoine était président de cette société depuis cinq ans. Des remerciements lui ont été votés.

Janvier.—Premier numéro de *l'Ami des Livres*, bulletin bibliographique publié mensuellement par la librairie Beauchemin & Valois, Montréal.

Janvier.—Livraisons de septembre 1882 des *Nouvelles Soirées Canadiennes*. Sommaire: 1. Les blessures (poésie), S. P.;—2. L'accent français en Canada, A. M.;—3. Chronique, Ernest Gagnon.—4. Les premières missions du Canada, N. E. Dionne;—5. Montcalm et le Canada français, Thomas Chapais. Livraisons du reste de l'année 1882, publiées en un seul fascicule et contenant les articles suivants: 1. A l'Océan (poésie), S. P.;—2. Un homme désappointé, Ernest Gagnon; 3. Méditation (poésie), T. G.;—4. Les Sablons (Ile du Sable), J. C. Taché; 5. Montcalm et le Canada français, Thomas Chapais.

Janvier.—Le *Bystander*, revue anglaise publiée à Toronto, reparait. De mensuelle qu'elle était, elle devient trimestrielle. Rédigée par le professeur Goldwin Smith.

Janvier.—Livraison de juin dernier de *la Nouvelle-France*, revue mensuelle publiée à Québec. Sommaire: 1. La province du Manitoba et le Nord-Ouest canadien, M. N. Legendre;—2. Le Roman d'une vieille fille, Eudoxe;—3. Le merveilleux dans les drames de Shakespeare, M. J. Auger;—4. En chemin de fer, M. Alp. Gagnon;—5. La vie psychique des bêtes;—6. Poésie, paysage, chronique, M. Ed. Huot.

Janvier.—Annuaire de l'Institut Canadien de Québec.—Sommaire: 1° Discours de H. J. J. B. Chouinard, président; 2° Discours de Mgr E. O. Tachereau; 3° Poésie par M. Pamphile LeMay; 4° Discours de l'hon. juge Plamondon; 5° Discours de l'hon. juge Routhier; 6° Le Canada d'autrefois par l'abbé J. C. K. Laflamme.—Rapports, appendices, etc.